



une compagnie customer centric, acte II

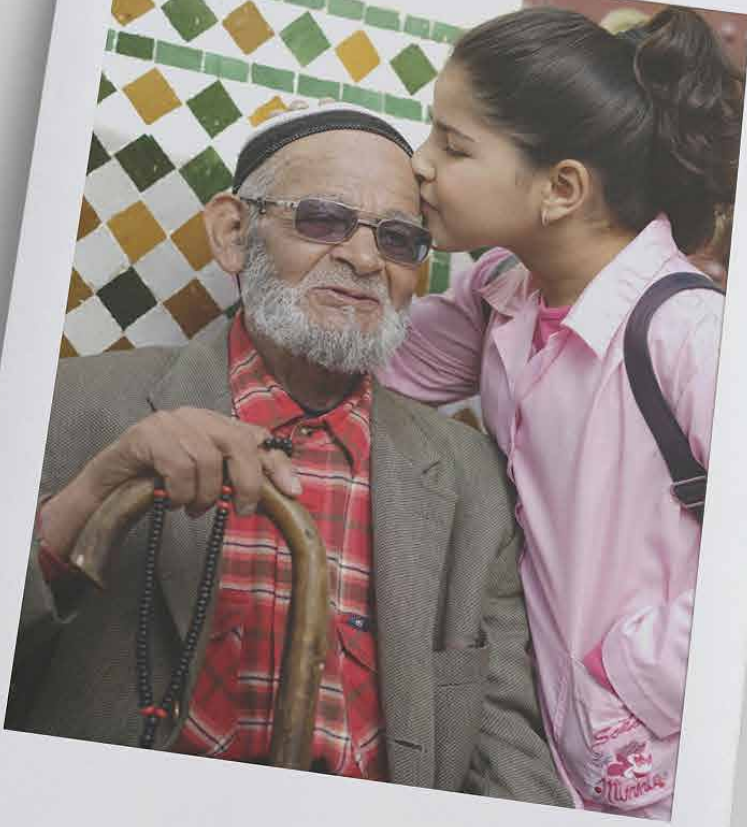
rapport annuel **2018**



SAHAM
Assurance

member of  **Sanlam** group







LA CUSTOMER CENTRICITY

un an après



Animés par la conviction profonde que notre rôle de compagnie d'assurance transcende la couverture des risques et la prévoyance, et que l'assureur est désormais appelé à jouer un rôle de partenaire de vie pour accompagner ses clients au quotidien, Saham Assurance s'est assignée dès 2017 une vision claire et ambitieuse: celle de devenir la compagnie Customer Centric de référence.

Le déploiement de notre stratégie de transformation, visant la mise en œuvre de cette vision, nous a rapprochés de nos clients, de leurs frustrations, et de leurs attentes.

Depuis deux ans, Saham Assurance a ainsi entrepris une refonte globale de ses process et de sa démarche de travail afin de replacer le client au cœur de son organisation, et d'en faire l'inspiration de son offre de services et de sa culture d'entreprise.

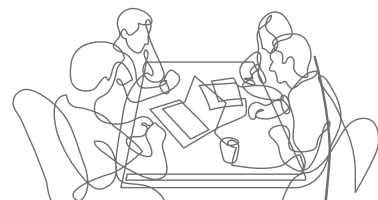
Fidèles à notre ADN de compagnie d'assurance avant-gardiste, et nourris de l'ambition de faire émerger une idée nouvelle de l'Assurance, nous avons enclenché avec la Digital Factory un processus de transformation vertueux qui porte ses premiers fruits en 2018.

Aujourd'hui, nous sommes, plus que jamais, convaincus du bien-fondé de la vision Customer Centric et de la pertinence de notre stratégie pour conjuguer orientation clientèle, croissance et rentabilité.



Sommaire

05	La Customer Centricity, un an après
07	Sommaire
08	Le Mot du Président, Monsieur Saïd ALJ
10	Entretien avec le Directeur Général, Monsieur Christophe Buso
12	Solidité et continuité de la gouvernance au service de notre stratégie - Structure de l'actionnariat - Conseil d'Administration - Comités & organes de gouvernance
16	Avec Sanlam Group, une porte qui s'ouvre sur de nouvelles perspectives
20	70 ans d'Histoire pour bâtir des fondamentaux solides - Chiffres et dates clés - Une compagnie avant-gardiste, pionnière en matière d'innovation
28	Une dynamique soutenue sur l'ensemble des branches - Un contexte sectoriel de plus en plus exigeant - Des performances financières impactées par la conjoncture sectorielle - Maintien de notre leadership sur l'Automobile et la Santé - Consolidation des acquis de notre partenariat en bancassurance - Renforcement de notre part de marché dans les risques d'Entreprises - Au plus près de nos clients, grâce au premier réseau d'agents au Maroc - Une stratégie de communication qui porte ses fruits
40	Déploiement de la stratégie de transformation - Retour sur la stratégie de transformation de la branche Automobile - Généralisation de la démarche de transformation
44	Comptes Annuels 2018



LE MOT DU Président



M. Saïd ALJ

Président du Conseil d'Administration

Evoluer sans cesse et faire émerger une idée nouvelle de l'assurance, telle est l'ambition qui anime Saham Assurance depuis sa création en 1949. Tout au long de ses 70 années d'existence, Saham Assurance s'est constamment réinventée pour accompagner l'évolution des besoins des assurés marocains, et s'est hissée au rang de compagnie d'assurance de premier choix dans le paysage national.

Depuis sa création, Saham Assurance s'est distinguée par sa capacité à innover et à se différencier, grâce à un état d'esprit unique qui s'est développé au fil des années pour forger une culture d'entreprise avant-gardiste qui a donné naissance à une vision, celle de devenir la compagnie Customer Centric de référence.

Engagée depuis 2017 dans une stratégie de transformation, Saham Assurance a redéfini chaque composante de son métier d'assureur à la lumière de sa vision, et a saisi l'opportunité du digital pour replacer le client au centre de son modèle opérationnel et organisationnel.

“

Evoluer sans cesse et faire émerger une idée nouvelle de l'assurance, telle est l'ambition qui anime Saham Assurance depuis sa création en 1949

”

Une identité unique, une expertise multiple

Au fil des années, Saham Assurance s'est construite une identité unique, celle d'une compagnie agile qui a toujours su s'adapter aux évolutions de son environnement, de sa clientèle, et de son actionnariat. Les différents changements ayant marqué son histoire ont contribué à en faire un véritable creuset d'expertise et de compétences et ont façonné une gouvernance solide et harmonieuse. C'est ainsi que Saham Assurance a développé une capacité d'adaptation unique qui la positionne aujourd'hui comme leader de l'assurance Automobile et de la Santé, et premier assureur indépendant sur la branche Vie.

Une idée nouvelle de l'assurance et un engagement fort envers nos assurés

De cette quête permanente de renouveau est née la vision Customer Centric de Saham Assurance, dont l'adoption, en 2017, a permis l'émergence d'un nouveau paradigme de la relation Compagnie-Assuré, en ligne avec un contexte et un monde qui évoluent à grande vitesse. Une complète refonte de l'organisation, des méthodes de travail, et de la culture d'entreprise, a été initiée durant les deux dernières années.

L'année 2018 a été une période charnière pour Saham Assurance, avec le déploiement des premières composantes de la stratégie de transformation, sous l'impulsion de la Digital Factory. Plusieurs innovations ont vu le jour durant cette année et ont confirmé la détermination de la Compagnie à reprendre une longueur d'avance en matière d'orientation client.



Au fil des années, Saham Assurance s'est construite une identité unique, celle d'une compagnie agile qui a toujours su s'adapter aux évolutions de son environnement, de sa clientèle, et de son actionnariat.



De nouvelles perspectives et un nouveau chapitre de l'histoire de Saham Assurance

Pour Saham Assurance, 2018 est également une année clé dans son développement, avec la montée dans son capital du Groupe Sanlam, leader africain de l'assurance et référence mondiale des services financiers. C'est là l'aboutissement d'un partenariat ayant débuté en 2015 par une prise de participation minoritaire. L'opération illustre le caractère réfléchi du rapprochement entre Saham Assurance et Sanlam Group, et marque un tournant stratégique pour la Compagnie en matière de croissance et de création de valeur actionnariale.

Avec le savoir-faire centenaire de son actionnaire, la remarquable réussite de sa transformation et l'expertise de ses équipes, Saham Assurance accélère son développement et confirme, plus que jamais, son identité unique et son leadership sur le marché marocain.

Monsieur Saïd ALJ
Président du Conseil d'Administration

ENTRETIEN AVEC

Le Directeur Général



En tant que nouveau Directeur Général de Saham Assurance, quelle lecture faites-vous du secteur des assurances au Maroc et de son évolution durant les deux dernières années ?

Au Maroc, l'assurance affiche des taux de croissance solides allant jusqu'à dépasser la croissance économique du pays, signe d'un dynamisme à l'épreuve de la conjoncture économique. Ceci étant, le taux de pénétration de l'assurance au Maroc reste relativement faible (3,5% vs. 6,1% au niveau mondial), augurant de perspectives prometteuses pour ce pilier de l'économie nationale. Le pays a également le mérite d'avoir un secteur des assurances sain et bien réglementé, grâce à une autorité de tutelle profondément engagée dans son développement.

Quels sont selon vous les atouts développés par Saham Assurance durant les dernières années et en particulier durant l'année 2018, et qui lui permettent de faire face aux mutations à venir du secteur ?

Saham Assurance est une Compagnie leader sur la Non-Vie, dont l'expertise et la qualité de service ont toujours été saluées. Cette capacité à satisfaire nos assurés en délivrant des prestations de grande qualité représente notre premier atout.

Saham Assurance est également une Compagnie innovante et qui a toujours été reconnue pour son ADN avant-gardiste. C'est ce qui explique que Saham Assurance ait été pionnière en matière de transformation, et qu'elle ait pris les devants en repensant son modèle d'activité à travers le prisme de la Customer Centricity, en investissant fortement dans la création de sa Digital Factory.

M. Christophe BUSO

Directeur Général Saham Assurance Maroc

“

Notre capacité à satisfaire nos assurés en délivrant des prestations de grande qualité représente notre premier atout

”

Cette capacité de remise en question et d'adaptation qui a toujours distingué Saham Assurance des autres compagnies est, en elle-même, un atout considérable pour naviguer dans un monde de plus en plus incertain et faire face aux évolutions futures du secteur au niveau national.

Autre atout de Saham Assurance : une très forte notoriété, et une image différenciée et porteuse d'attributs forts. C'est le fruit d'une stratégie de communication de longue haleine, qui a toujours privilégié le pragmatisme, la proximité et un discours de preuves pour véhiculer les différents engagements pris envers nos assurés. Ceci a permis de constituer un capital-confiance essentiel dans notre activité.

Par ailleurs, véritable relais de la Compagnie, le réseau exclusif d'agents généraux de Saham Assurance permet, grâce à sa capillarité, de couvrir l'ensemble du territoire national. Il s'agit d'une particularité de notre Compagnie, qui lui permet d'assurer des prestations de proximité aux assurés urbains comme ruraux.

Enfin, l'appartenance à Sanlam Group constitue un autre atout de taille. Saham Assurance dispose en effet désormais d'un savoir-faire centenaire pour l'accompagner dans son développement et accélérer sa transformation et bénéficie également de l'expertise de ce groupe dans différents pays émergents et ce, à travers plusieurs métiers (assurance Non Vie, assistance, TPA...).

Sur le plan opérationnel, quelles sont les premières retombées de la stratégie de transformation entamée par la compagnie un an auparavant ?

En 2018, Saham Assurance a concrétisé les premières réalisations de sa vision Customer Centric au niveau de la branche Automobile. Sous l'impulsion de la Digital Factory, une plateforme intégrée de gestion des sinistres et de prise en charge des assurés a été mise en place, contribuant à améliorer significativement l'expérience client, notamment à travers la réduction des délais de prise en charge et d'indemnisation.

Par ailleurs, les efforts déployés pour développer la connaissance client durant les deux dernières années ont permis le lancement d'offres d'assurance automobile personnalisées répondant au mieux aux attentes des assurés et à leurs besoins en garanties.



La capacité de remise en question et d'adaptation a toujours distingué Saham Assurance.



Combinés aux efforts de transformation, les différents atouts de Saham Assurance ont permis de réaliser en 2018 un chiffre d'affaires global de 5 223,2 M MAD, soit une hausse de 7,8% par rapport à l'année 2017. L'activité Non-Vie poursuit sa croissance avec un chiffre d'affaires en hausse de 9,3%, s'établissant à 4 178 M MAD. Pour la branche Vie, l'année 2018 était l'occasion de consolider le partenariat bancassurance avec un chiffre d'affaires de 1 045 M MAD en évolution de 2,1% par rapport à l'année précédente.

Comment devrait se porter l'activité de Saham Assurance en 2019 ?

A moyen et long terme, le marché marocain de l'assurance demeure un marché en croissance. Il faut néanmoins rester vigilant face à des phénomènes qui accompagnent tout naturellement cette évolution.

En 2019, Saham Assurance compte accélérer davantage sa transformation avec un focus clair sur 4 axes stratégiques de développement : la consolidation de notre position de leader sur la santé et l'automobile, le renforcement de l'orientation client, le développement de synergies avec le Groupe Sanlam et le renforcement de la branche « Risques d'entreprises ».

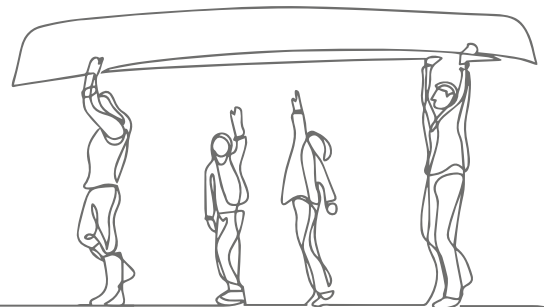


Solidité et continuité de la gouvernance au service de notre stratégie



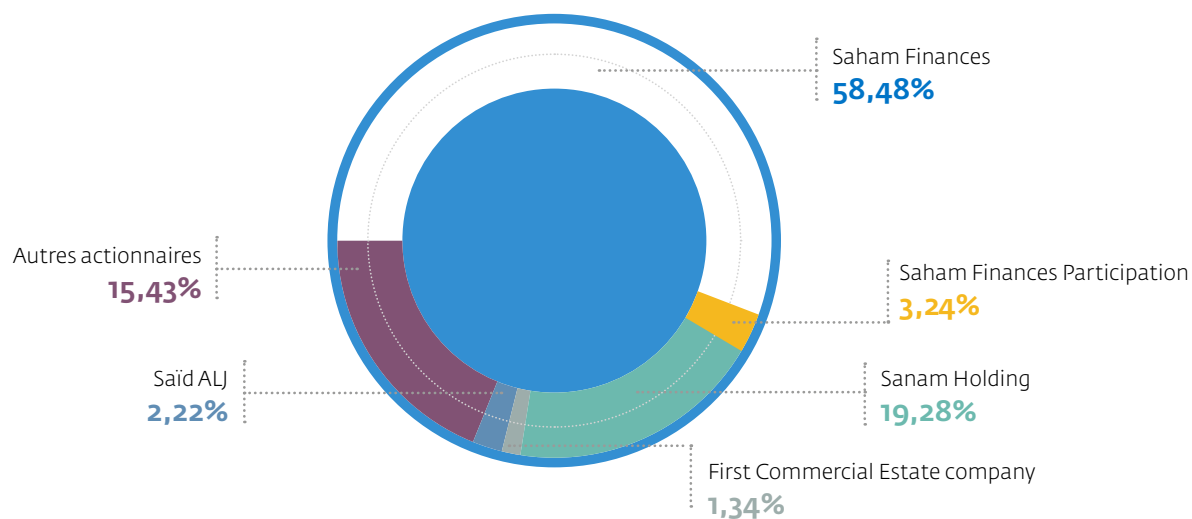
Avec une structure de gouvernance solide et pérenne, Saham Assurance accueille dans son capital un nouvel actionnaire de référence, dont l'expertise centenaire vient enrichir le savoir-faire du management de la Compagnie pour asseoir son leadership et développer ses relais de croissance.

En 2018, la Gouvernance de Saham Assurance traduit une continuité dans la ligne de conduite ayant fait sa force et sa richesse et qui constitue depuis plusieurs décennies le socle de son développement stratégique et de sa culture d'entreprise avant-gardiste.





Structure de l'actionnariat



Conseil d'Administration

Composé de 9 membres, le Conseil d'Administration de Saham Assurance illustre la diversité et l'ouverture à l'international (présence de 5 nationalités) grâce auxquelles la Compagnie s'est distinguée depuis sa création. Fort d'un ancrage national, à travers un actionnariat marocain stable et des administrateurs indépendants de référence, le Conseil d'Administration de la Compagnie réunit l'ensemble des critères garantissant la bonne gouvernance et l'adoption des meilleures pratiques dans ce domaine.

Membres du Conseil d'Administration

PRÉSIDENT

Monsieur Saïd ALJ

Président du conseil d'administration depuis le 5 septembre 2018

Monsieur Saïd ALJ est Président des groupes Sanam Holding et ALJIA Holding présents dans divers secteurs d'activité au niveau national, continental et international (Agroalimentaire, distribution et services financiers).

ADMINISTRATEURS

Madame Nadia FETTAH

Monsieur Mohamed BERRADA

Monsieur Kofi BUCKNOR

Madame Margaret Mercer DAWES

Monsieur John MELVILLE

Monsieur Raymond FARHAT

Saham Finances représentée par Monsieur Emmanuel BRULÉ

Sanam Holding représentée par Monsieur Ismail FARIH

Saham SA représentée par Madame Nadia FETTAH

Comités & organes de gouvernance

Afin d'accompagner le Conseil d'Administration dans la poursuite de sa mission, quatre comités réunissent régulièrement les administrateurs et le management de Saham Assurance. La gouvernance de la Compagnie a également mis en place plusieurs comités spécialisés pour garantir le déploiement des orientations stratégiques adoptées par le Conseil d'Administration. En parallèle à ces comités, la Compagnie dispose de 20 autres comités pour assurer le pilotage et la gestion opérationnelle.

Comité Audit, Actuariat et Risque

Se réunissant 4 fois par an, ce comité a pour principale mission d'assister le Conseil d'Administration dans son rôle de surveillance du reporting financier et du système de contrôle interne (*processus d'audit et compliance*).

En plus du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Général de la Compagnie, ce comité est composé de 4 membres permanents. Il peut également accueillir d'autres administrateurs et d'autres cadres dirigeants de la Compagnie de manière permanente.

Comité Stratégique

En charge de la définition de la stratégie de la Compagnie et de son déploiement, ce comité est responsable, auprès du Conseil d'Administration, de l'adoption des règles de gouvernance, de l'approbation de la politique de souscription, et de la validation de la stratégie d'investissement et du suivi de sa mise en œuvre.

Il se réunit 2 fois par an et inclut 5 membres du Conseil en plus du Directeur Général de Saham Assurance.

Comité Asset Management

Ce comité est en charge du suivi de la mise en œuvre de la politique de placement de la Compagnie et de la validation des limites, ou le cas échéant des dépassements, en matière de placement telles que validées par les Autorités. Lors de ses trois sessions annuelles, le Comité Asset Management présente les tendances du marché et décide des arbitrages en matière de stratégie d'investissement.

Comité Ressources Humaines et Rémunération

Se réunissant 2 fois par an, ce comité est en charge des procédures de sélection et de renouvellement des membres du Conseil d'Administration. Il est aussi responsable de la mise en place d'une politique de rémunération, à la fois juste et incitative des membres des organes de gouvernance et des dirigeants. Il assure également l'alignement de la qualité des équipes dirigeantes et des organes de gouvernance avec la stratégie de l'entreprise.



AVEC SANLAM GROUP, UNE PORTE QUI S'OUVRE SUR **de nouvelles perspectives**



Leader continental de l'assurance et référence mondiale des services financiers, Sanlam Group c'est d'abord une empreinte géographique dans 48 pays à travers le monde dont 36 pays en Afrique. C'est également un groupe centenaire, qui déploie une large gamme de services financiers destinés aux particuliers, aux professionnels et aux entreprises.

Tout au long d'un siècle d'activité, Sanlam Group s'est distingué par sa solidité financière et la résilience de ses indicateurs opérationnels. C'est ainsi que ce groupe figure parmi les institutions phares du continent et est considéré comme pilier de la finance au niveau du continent africain, grâce à une approche de création de valeur éprouvée.

Sanlam Group est également un pionnier de l'innovation dans les services financiers, la diversité de ses pays d'implantation en Afrique et son ouverture à l'international lui conférant une position de premier plan pour le développement de solutions novatrices aussi bien en matière de distribution qu'en matière de gestion et de monitoring des risques.

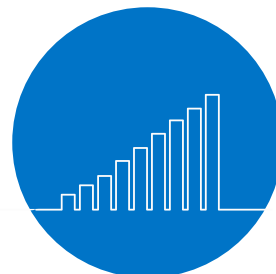


Des fondamentaux séculaires



Capitalisation
boursière

17,1 USD Md



Chiffre
d'affaires

19,5 USD Md



Total Actifs
sous gestion

74,7 USD Md



Résultat Opérationnel
avant impôt

1,15 USD Md



Effectif

92 558

personnes

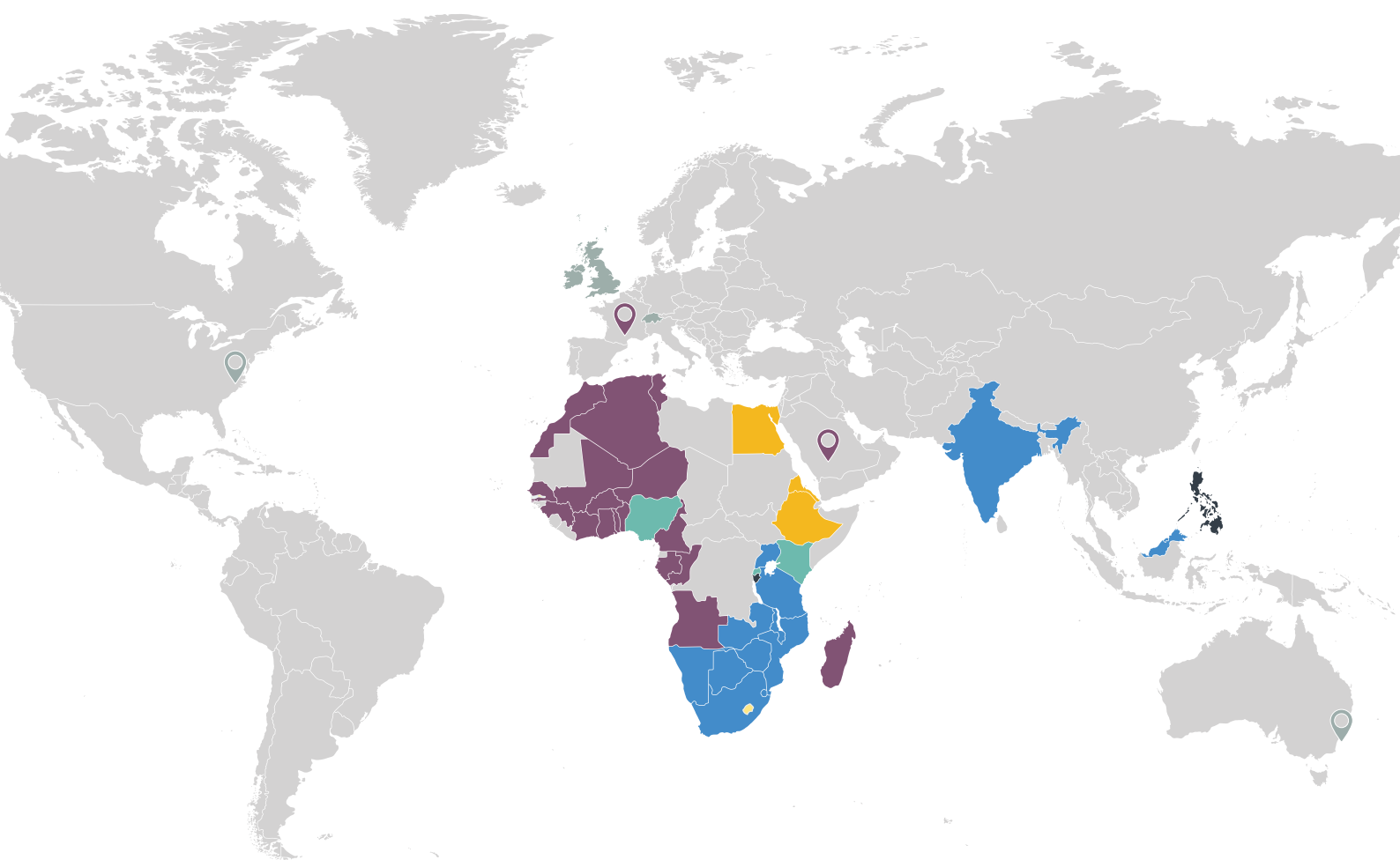


Clients

10

millions

Une empreinte géographique unique



Algérie
Angola
Arabie Saoudite
Australie
Afrique du Sud
Bénin
Botswana
Burkina Faso
Burundi
Cameroun
Côte D'Ivoire
Congo
Egypte
Ethiopie
France
Gambie

Gabon
Guinée
Ghana
Irlande
Ile Maurice
Inde
Kenya
Lesotho
Liban
Luxembourg
Madagascar
Malawi
Malaisie
Mali
Maroc
Mozambique

Namibie
Niger
Nigéria
Philippines
Royaume-Uni
Rwanda
Sénégal
Suisse
Swaziland
Tanzania
Togo
Tunisie
Uganda
USA
Zambie
Zimbabwe

- Expansion éventuelle
- Présence de Sanlam et SAHAM Finances
- Présence de SAHAM Finances
- Marchés émergents - Présence indirecte
- Marchés émergents - Présence directe
- Marchés développés



SAHAM ASSURANCE

70 ans d'Histoire pour bâtir des fondamentaux solides



Plusieurs atouts font aujourd'hui la force de Saham Assurance et la distinguent dans le paysage de l'assurance au Maroc.

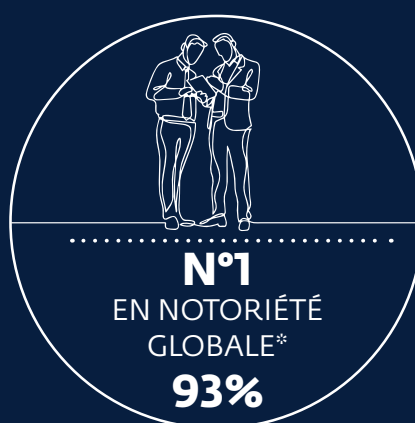
Son expertise et son savoir-faire développés au fil des années, combinés à une culture avant-gardiste et novatrice, positionnent Saham Assurance comme la championne de la transformation réussie à l'échelle nationale.

En 2018, Saham Assurance consolide sa position d'acteur clé de l'assurance au Maroc et de leader de la branche Non-Vie, un statut résultant des choix stratégiques pertinents adoptés tout au long de ses 70 ans d'activité.



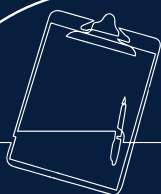
SAHAM ASSURANCE MAROC

en chiffres...

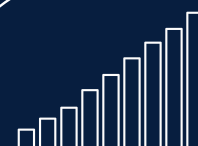


(*) Source : Etude menée par le cabinet Immersion en décembre 2018 et janvier 2019 auprès de 1151 répondants dans 14 villes du Royaume. Meilleurs Top-of-Mind (27%) et notoriété globale (93%).

Résultat d'efforts soutenus, Saham Assurance affiche des fondamentaux solides qui assoient son positionnement de leader de l'assurance Non-Vie et qui confirment la pertinence de ses engagements stratégiques dans le cadre de sa vision Customer Centric.



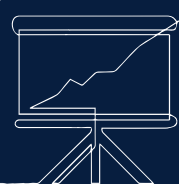
20 091 M MAD
TOTAL BILAN
+1,0%



5 223 M MAD
CHIFFRE D'AFFAIRES
+7,8%



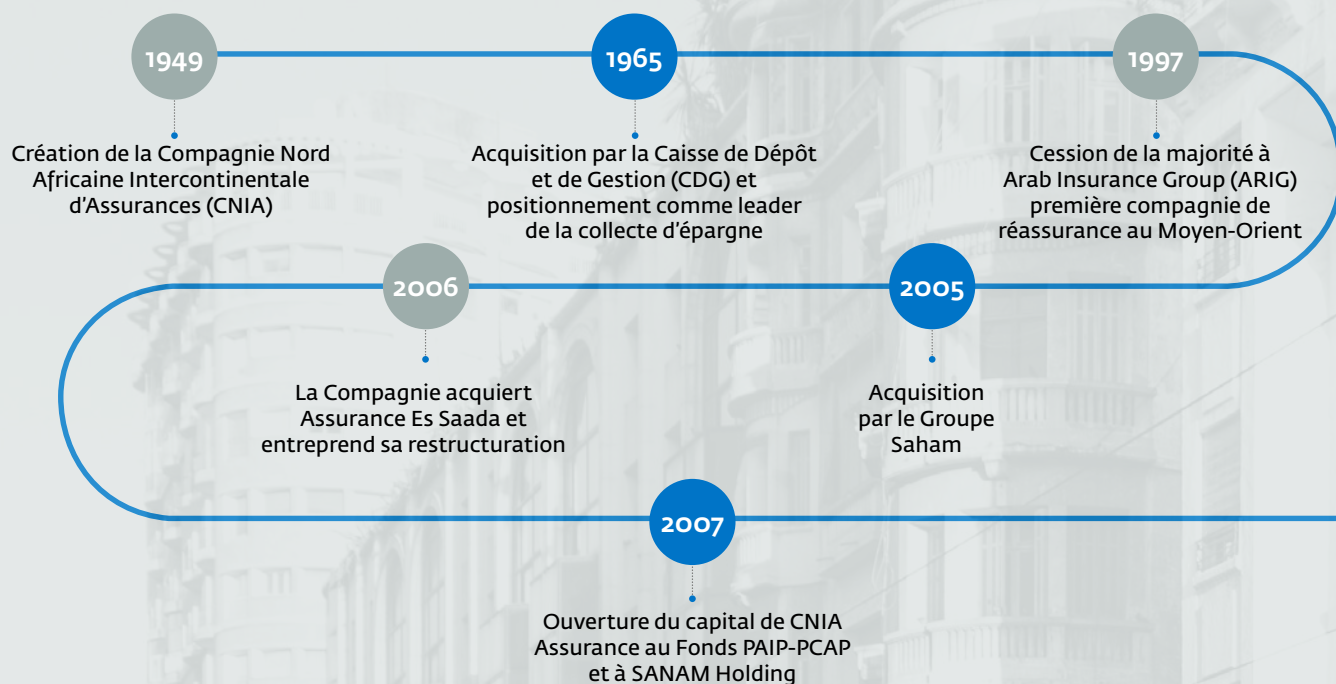
4 160 M MAD
FONDS PROPRES
+6,1%



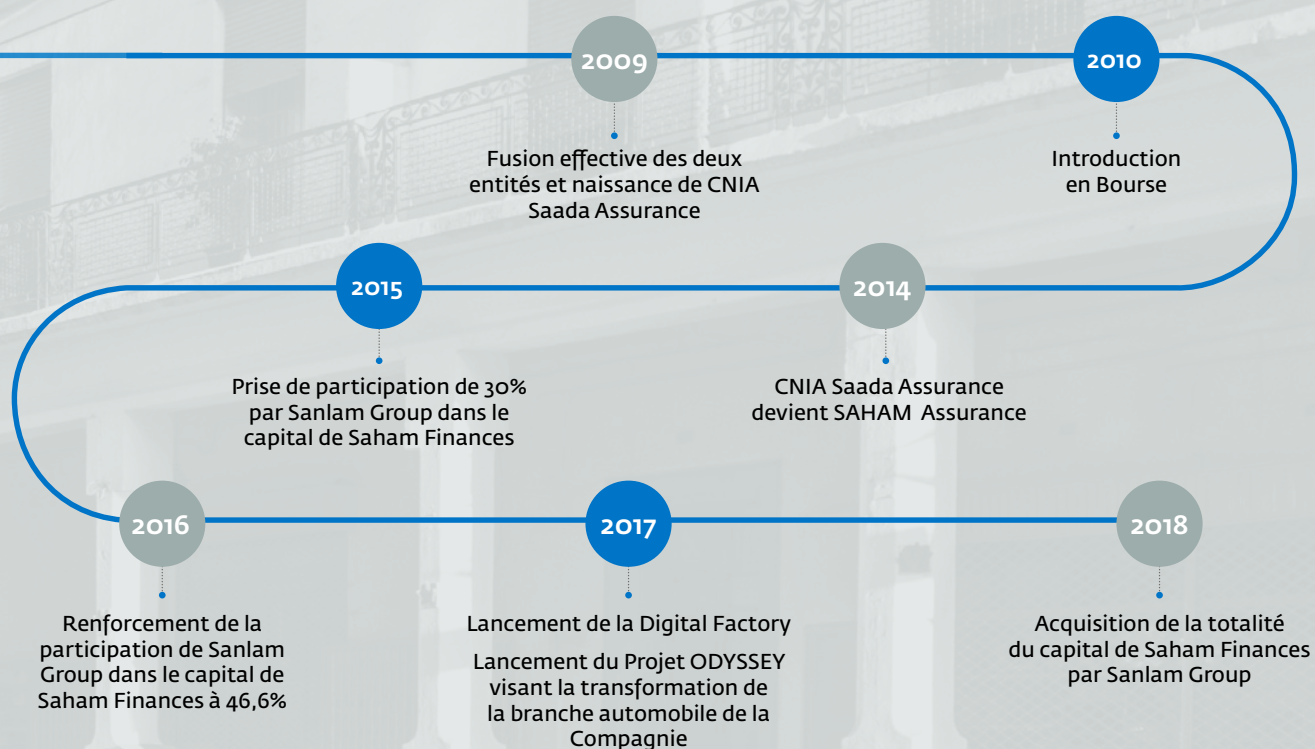
13 425 M MAD
PLACEMENTS FINANCIERS
+5,1%

SAHAM ASSURANCE MAROC EN DATES

70 ans d'Histoire



Profondément enracinée dans l'histoire du Maroc, Saham Assurance illustre par son évolution la construction d'une identité plurielle ouverte sur le monde. Cette évolution fait à la fois la force et la particularité de Saham Assurance et forge son ADN de compagnie avant-gardiste, toujours en quête de renouveau.



Une compagnie avant-gardiste...

En concevant ses innovations à partir des attentes de ses clients, qu'ils soient particuliers, professionnels ou entreprises, Saham Assurance s'est toujours distinguée comme un précurseur en matière d'orientation client.

C'est ainsi que la Compagnie a été pionnière dans la mise en place de plusieurs innovations ayant marqué le secteur des assurances au Maroc et qui ont contribué à construire son image de compagnie d'assurance avant-gardiste.



...pionnière en matière d'innovation

SOUSCRIPTION EN LIGNE

2008

Saham Assurance lance le 1^{er} site marchand du secteur assurantiel au Maroc.



CHECK AUTO EXPRESS

2009

Saham Assurance met en place les premiers centres d'indemnisation rapide Check Auto Express. Aujourd'hui Saham Assurance compte 7 centres dans les plus grandes villes du Maroc.



APPLICATION MOBILE

2012

Saham Assurance lance la première application mobile du secteur des assurances au Maroc.



MAZAYA

2013

La compagnie lance "Mazaya", le premier programme de fidélité du marché qui permet de profiter de réductions et de bénéficier d'avantages auprès d'enseignes partenaires.



EXPERTISE À DISTANCE

2016

Saham Assurance est la première Compagnie d'assurance à donner la possibilité à ses assurés de faire évaluer les dommages survenus sur leur véhicule sans avoir à se déplacer.



CONTRAT EN LANGUE ARABE

2017

Afin de donner le choix de la langue en fonction des préférences de l'assuré, Saham Assurance met en place les conditions particulières liées au contrat d'assurance automobile en langue Arabe, une première dans le paysage de l'assurance au Maroc.



N° COURT 3434

2017

Afin d'offrir un parcours clients fluide et de garantir une meilleure qualité de service en matière de prise en charge, Saham Assurance met en place le numéro 34 34 pour toute demande d'information ou d'assistance ainsi que pour la déclaration des sinistres automobiles.



UNE ANNÉE MARQUÉE PAR **une dynamique soutenue sur l'ensemble des branches**



Au titre de l'année 2018, Saham Assurance réaffirme son statut de leader de l'assurance Non Vie, grâce à une croissance des primes émises dépassant la tendance sectorielle sur l'ensemble des activités, et s'impose désormais comme une référence en matière d'assurance Vie grâce à un modèle de partenariat exemplaire avec le Groupe Crédit du Maroc.

Bien que récente, la transformation initiée par Saham Assurance a permis de porter ses premiers fruits en 2018, et a doté la Compagnie d'outils à même d'impacter significativement ses performances opérationnelles.

Par ailleurs, l'effort fourni pour développer la connaissance client et la relation de proximité développée avec les assurés à travers le réseau d'agents, ont renforcé la capacité de la Compagnie à proposer une offre de service qui correspond plus finement aux attentes de ses assurés. Cette aptitude à se transformer pour anticiper et accompagner l'évolution de son secteur est catalysée par la dynamique de la Digital Factory.





Un contexte sectoriel de plus en plus exigeant

Conséquence du ralentissement de la dynamique économique, avec un taux de croissance du PIB à 3,1% à fin 2018 contre 4,1% au terme de l'année 2017, la croissance des primes émises affiche un léger recul avec une évolution de 7,3% contre 11,2% en 2017.

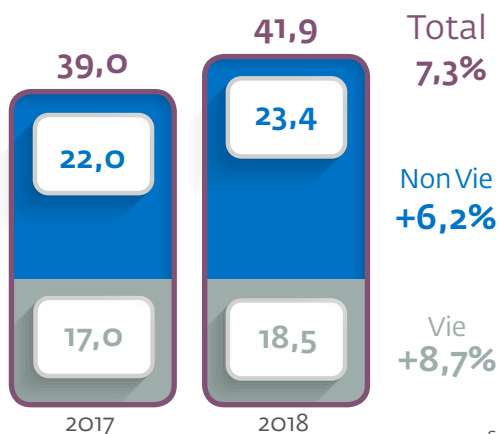
Ce ralentissement est davantage perceptible sur la branche Vie dont la croissance en 2018 s'est établie à 8,7% contre 19,1% à fin 2017. En effet les performances de l'assurance Vie traduisent les tensions sur la liquidité au niveau national, résultat d'une conjoncture économique peu favorable. Par ailleurs, la branche Non-Vie poursuit son évolution avec une légère amélioration de la croissance qui se situe à 6,2% contre 5,7% en 2017.

L'année 2018 a également été marquée par la recrudescence de la sinistralité, notamment automobile. Une tendance qui vient accompagner de manière cyclique le développement du parc automobile. Parallèlement, on distingue également l'ampleur croissante du phénomène de fraude, que les acteurs du marché de l'assurance (compagnies, fédération et régulateur) se préparent à affronter.

2018 est également une année de changement du paysage concurrentiel, avec l'arrivée de nouveaux acteurs, aussi bien en assurance Vie qu'en assurance Non-Vie.

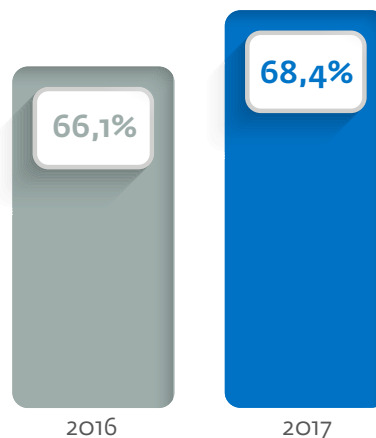
Primes émises du secteur

En MAD MD



Source : ACAPS

Sinistralité non-vie du secteur





Des performances financières impactées par la conjoncture sectorielle

Cette année encore, les nombreuses réalisations de Saham Assurance lui ont permis d'afficher des performances encourageantes avec un chiffre d'affaires global de 5 223,2 M MAD, en hausse de 7,8% comparativement à l'année 2017. Ces réalisations s'expliquent principalement par une dynamique favorable de l'ensemble des branches.

L'activité Non-Vie a atteint un chiffre d'affaires de 4 178 M MAD, poursuivant sa croissance avec une hausse de 9,3% en comparaison avec 2017.

Concernant la branche Vie, l'année 2018 a été l'occasion de consolider le partenariat bancassurance, permettant d'atteindre un niveau de primes émises de 1 045 M MAD, en progression de 2,1% par rapport à l'année précédente, et de 9% en moyenne sur les trois dernières années.

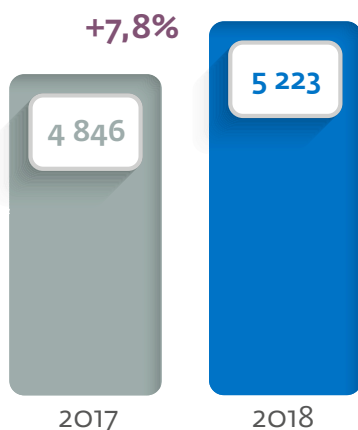
Cette performance permet de renforcer la position de leader de Saham Assurance sur ses marchés, en particulier sur la partie Non-Vie.

Par ailleurs, l'amplification de la sinistralité, notamment Automobile, s'est traduite par une hausse du S/P de Saham Assurance, passant de 65,4% en 2017 à 68,9% en 2018. Par conséquent, le résultat technique enregistre un recul de 3,7% et s'établit à 577 M MAD en 2018 contre 599 M MAD en 2017.

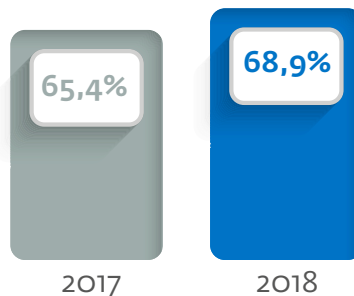
A l'avenir, Saham Assurance compte accélérer sa transformation et prévoit de déployer davantage d'outils et de process innovants à destination de ses assurés, de ses collaborateurs, et de ses agents.

Confiante en la valeur ajoutée de son actionnaire de référence Sanlam Group, Saham Assurance est déterminée à en faire un atout de taille pour la conquête de nouveaux horizons et l'affirmation de son leadership.

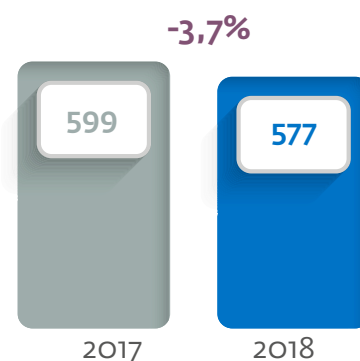
Primes émises
En MAD MD



Ratio S/P Brut



Résultat technique
En MAD MD



Maintien de notre leadership sur l'automobile...



Grâce à un effort soutenu en innovation et à une orientation résolument tournée vers l'amélioration de l'expérience de ses assurés, Saham Assurance confirme son statut de leader sur les branches clés de l'assurance au Maroc, à savoir l'Automobile et la Santé.

Une approche innovante et un large réseau d'agents au service de l'assurance Automobile

En s'appuyant sur un modèle économique robuste, Saham Assurance a déployé durant l'année 2018 plusieurs innovations issues de sa démarche de transformation, avec comme ligne de conduite l'amélioration de l'expérience client. La Compagnie a également relevé le défi de la connaissance client, grâce aux outils digitaux, permettant la mise sur le marché de produits d'assurance répondant de manière fine aux attentes des assurés.

Forte de ses avancées, la branche Automobile de Saham Assurance a réalisé une croissance dépassant la tendance sectorielle. Cette performance s'explique

20,6%

Part de marché sur la branche Automobile en 2018

également par la capillarité du réseau exclusif de la Compagnie, à travers un réseau d'agents bien implanté, couvrant aussi bien le milieu urbain et semi-urbain que les communes rurales.

Composante principale dans le développement de son activité Automobile, le réseau Saham Assurance a bénéficié durant cette année d'une attention particulière à travers une optimisation de son modèle opérationnel, son équipement en outils de pilotage de son activité commerciale, et un accompagnement rapproché au quotidien.

... et la santé

Une proposition de valeur sans égale en matière d'assurance Santé

Depuis plusieurs années, Saham Assurance se distingue par une offre Santé riche et pertinente, et des indicateurs de qualité exceptionnels. La Compagnie est aujourd'hui une référence et un leader reconnu de cette branche, qui se démarque notamment par une expertise confirmée en matière de gestion des dossiers Santé, et une fluidité dans la relation avec l'écosystème national de la Santé.

Capitalisant sur ses acquis, la Compagnie se positionne comme le partenaire privilégié des entreprises (privées et publiques) et des organismes communautaires pour la couverture des soins de santé de leurs ressources humaines. L'investissement dans le digital a également permis à Saham Assurance d'offrir à ses clients une expérience fluide en matière de suivi de leurs dossiers de remboursement à travers des applications dédiées.

4,25 jours

délai moyen de
remboursement
des dossiers
maladie.





Renforcement de notre part de marché dans les Risques d'Entreprises

En 2018, l'optimisation de la politique de souscription et le renforcement des dispositifs de prévention ont positionné Saham Assurance en tant que référence de la couverture des risques Entreprises, comme en témoigne le dénouement rapide de plusieurs sinistres ayant marqué l'année.

Consciente du rôle clé que peut jouer une compagnie d'assurance auprès de ses clients entreprises, Saham Assurance a développé une expertise éprouvée en gestion des risques industriels et en matière de protection des biens et des personnes en Entreprises. Cette expertise vient s'ajouter à un service de proximité inhérent à la culture de la Compagnie. C'est ainsi qu'en 2018, les performances opérationnelles du Marché Entreprises ont permis de renforcer la part de marché de Saham Assurance avec une croissance de 10,2% des branches IARD & Transport.

Capitalisant sur ses acquis au niveau des autres branches et s'appuyant sur le savoir-faire de son actionnaire Sanlam Group, Saham Assurance est déterminée à accompagner le tissu national des PME-TPE pour faire face aux aléas de leurs activités et à devenir l'interlocuteur privilégié des entreprises multinationales panafricaines présentes au Maroc.

Au plus près de nos clients, grâce au premier réseau d'agents au Maroc

Le développement continu du réseau Saham Assurance confirme sa détermination à être au plus près de ses clients particuliers et professionnels.

A l'occasion de l'examen des agents, la Compagnie a mis en place un dispositif d'accompagnement des candidats (recrutement et formation) entièrement digitalisé, qui a donné lieu au meilleur taux de réussite de la place.

L'engagement s'est poursuivi pour garantir l'installation des candidats ayant réussi dans des conditions optimales.

En 2018, Saham Assurance renforce ainsi son maillage territorial et maintient la position de son réseau exclusif avec l'ouverture d'une soixantaine d'agences pour atteindre un total de 487 agences à travers le Maroc avec une forte présence dans les régions semi-urbaines.

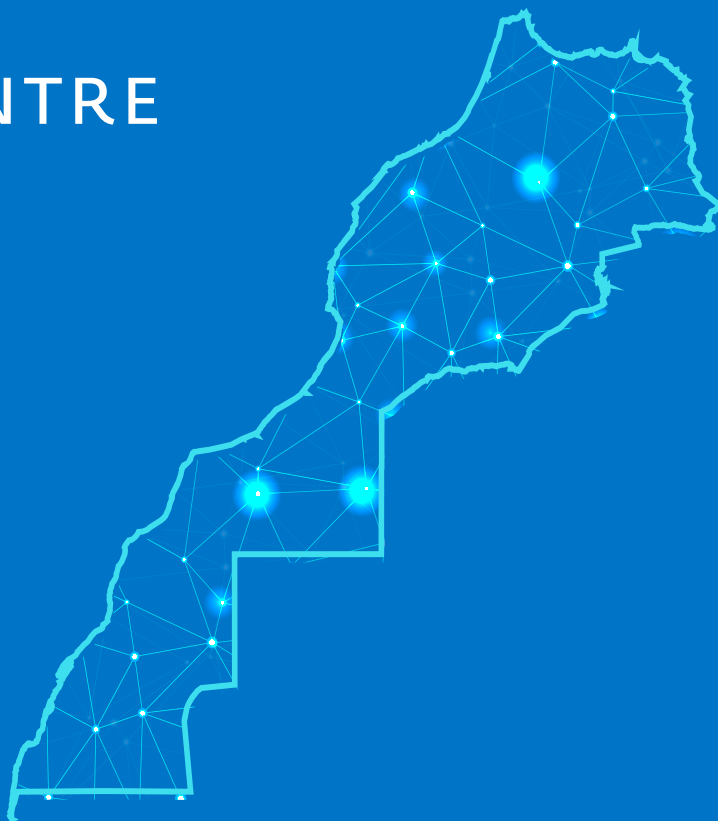
Le réseau Saham Assurance bénéficie d'une attention particulière, comme en témoigne son ancrage dans la stratégie de transformation. En effet, les premiers efforts de la Compagnie en matière de transformation ont porté sur le réseau, afin d'augmenter son efficacité commerciale et d'optimiser son fonctionnement.

En combinant les compétences de la Digital Factory, celles du commercial, du marketing et de la gestion de sinistre, Saham Assurance a mis à la disposition de ses agents exclusifs des outils permettant de faciliter leur quotidien et d'éclairer leurs décisions à l'égard de leurs clients et de leurs prospects.

Tout en renforçant son efficacité et sa performance, la mobilisation du digital au profit du réseau exclusif garantit une continuité de l'expérience client, en ligne avec la vision Customer Centric de Saham Assurance.



A LA RENCONTRE DE NOS AGENTS



Latifa KARIM
Fidelis Assurances

En tant qu'interlocuteur régulier des assurés Particuliers & Professionnels de Saham Assurance, quelles ont été les contraintes rencontrées dans le cadre de votre activité d'agent exclusif ?

Auparavant, nous épuisions beaucoup d'énergie et de temps dans les opérations de souscription et déployions un effort considérable dans la recherche de l'information nécessaire à la construction d'une offre d'assurance, notamment pour les produits Automobile. Le paramètre temps ne jouait pas en notre faveur, et notre réactivité était compromise.

Par ailleurs, dans le cadre du suivi d'un sinistre matériel, nous étions souvent confrontés à un manque de visibilité qui ne permettait pas d'apporter les réponses adéquates aux assurés.

Comment la stratégie de transformation a permis à la Compagnie de dépasser ces contraintes ?

La mise en place de la plateforme MyAuto a augmenté considérablement notre efficacité en matière de souscription. Grâce à la disponibilité en temps réel de

la donnée, nous sommes devenus plus réactifs pour la formulation d'une offre d'assurance. Pour nous, agents exclusifs, cette réactivité est un élément clé, notamment au moment du renouvellement. Par ailleurs, la gestion des sinistres se déroule désormais sous nos yeux à travers l'outil MyAuto, ce qui nous permet d'apporter à nos clients une visibilité en temps réel quant à l'avancement de leur dossier.

Comment devrait se traduire cette transformation sur le métier d'agent exclusif, à moyen et long terme ?

L'optimisation du travail de l'agent exclusif lui permet de se consacrer à des aspects à plus forte valeur ajoutée pour lui et la Compagnie d'un côté et pour le client, d'un autre côté. Nous disposons désormais de plus de temps pour équiper ce même client par des assurances packagées (multirisque habitation, Assur'santé,...), pour développer notre portefeuille d'activité et aller à la rencontre de nouveaux clients. Nous pouvons aussi multiplier les points de contacts avec les assurés, au-delà du moment de la souscription et du sinistre.

Une stratégie de communication qui porte ses fruits

Saham Assurance a misé en 2018 sur une stratégie de communication novatrice, visant le développement de la notoriété de la marque, la mise en place d'une image différenciée, porteuse de sens pour nos assurés, et le renforcement de la proximité.

Ces objectifs ont pu être atteints grâce à la mise en place d'une nouvelle plateforme de communication privilégiant le parler-vrai et l'authenticité, d'une communication didactique destinée à accompagner les assurés et les futurs automobilistes et d'une stratégie de "Brand Entertainment" qui a permis, via le lancement de deux web séries à succès, de créer la connivence avec notre cible.

Saham Assurance a réussi à se hisser au 1er rang des compagnies d'assurance en termes de notoriété top-of-mind, spontanée et totale en 2018.

Des campagnes produits qui parlent aux marocains



Campagne Ntkhatro *(on parie)*

Une saga de 3 films se basant sur un discours de preuves et mettant en avant 3 avantages clients proposés par Saham Assurance: la possibilité de choisir lors de l'indemnisation du sinistre matériel automobile entre le chèque et le cash, le numéro 3434 disponible 24/24 et 7/7, et le service Islahati permettant le suivi des réparations chez un garage agréé.

Campagne Kayna

Renouvellement 2018

Une saga de 3 films mettant en avant, toujours à travers un discours de preuves, les avantages du parcours client chez Saham Assurance ainsi que 2 offres spécifiques: L'offre Rzana dédiée aux conducteurs séniors et l'offre Assur'Auto occasion pour les acquéreurs de véhicules d'occasion.



N°1 en notoriété totale
et Top Of Mind en 2018

Source :
Cabinet Immersion - Brand Image
Décembre 2018 - Janvier 2019

Une communication didactique pour expliquer et démystifier l'assurance

RahtLbal.ma

Mise en ligne de la 1^{ère} plateforme didactique destinée à vulgariser les produits d'assurance et les différentes garanties offertes.



Contenu didactique et pédagogique expliquant les garanties de l'assurance Automobile



Kbirafsgghira.ma

Mise en ligne de la 1^{ère} plateforme web dédiée aux futurs automobilistes désireux de préparer leur examen du permis de conduire.



Du brand entertainment pour créer de la connivence avec notre cible



Web série
« Koulchi Ila Tomobilti »
totalisant 23 M de vues,
Primée à l'African Cristal Festival 2018.





DÉPLOIEMENT DE LA **stratégie de transformation**



Conjuguant orientation client, croissance et rentabilité, la stratégie de transformation de Saham Assurance traduit sa détermination à aligner son organisation et son modèle opérationnel sur sa vision Customer Centric. Elle découle des enjeux et des perspectives du métier de l'assurance, dans un monde en rapide évolution et s'inspire des besoins des assurés d'aujourd'hui et de ceux de demain.

En s'appuyant sur la Digital Factory, Saham Assurance a repensé l'expérience client et s'est rapprochée du vécu de ses assurés tout au long de leur parcours d'assuré : souscription, déclaration de sinistre, assistance, expertise et indemnisation. Cet espace de travail collaboratif qui mutualise les différentes compétences de la Compagnie avec celles d'experts digitaux, dote Saham Assurance d'un nouveau modèle opérationnel susceptible de transformer en profondeur la relation de la Compagnie avec ses assurés.

C'est ainsi que plusieurs innovations ont vu le jour durant l'année 2018, positionnant encore davantage Saham Assurance comme une compagnie d'assurance de référence en matière d'orientation client.



Retour sur la stratégie de transformation de la branche automobile

La stratégie de transformation initiée en 2017 incarne l'ambition de Saham Assurance de faire face aux mutations profondes des conditions du métier d'assurance et aux changements constants des habitudes de consommation des assurés. Elle traduit également la détermination de la Compagnie à s'imposer comme acteur de référence en matière d'orientation client dans le paysage des compagnies d'assurance au Maroc.

Résolument orientée vers l'amélioration de l'expérience client, la stratégie de transformation a porté sur le développement de la connaissance clientèle, la fluidification de la souscription et l'amélioration de la gestion du sinistre, moment de vérité dans la relation compagnie-assuré.

MyAuto

En mutualisant l'expertise des différents acteurs de la gestion du sinistre, Saham Assurance a mis en place en 2018 l'outil MyAuto. Cette interface permet de transformer en profondeur la relation entre la Compagnie, ses clients, ses intermédiaires et ses prestataires en apportant fluidité et commodité à tous les stades de la relation client.



Expertise en 20 min & Indemnisation chèque ou Cash

Afin de répondre aux préférences des assurés ainsi qu'à leurs contraintes, Saham Assurance propose de réaliser une expertise en 20 minutes au niveau des centres CAE avec un choix d'indemnisation par chèque ou cash, option bien utile pour certains clients non encore bancarisés. Ces derniers peuvent récupérer leur indemnisation en espèces dans plus de 1300 agences Cash Plus partenaires à travers tout le Royaume.



Fusion des plateformes Gestion de sinistre et Assistance

Saham Assurance a mis en place une nouvelle plateforme intégrée unique en son genre. Celle-ci regroupe l'ensemble des équipes d'assistance et de gestion des sinistres automobiles matériels sur un même plateau afin d'offrir à l'assuré une gestion de son sinistre de bout-en-bout inédite sur le marché marocain.





Généralisation de la démarche de transformation

Forte d'une transformation réussie au niveau de la branche Automobile, Saham Assurance a également entamé en 2018 une refonte de l'ensemble de sa chaîne de valeur, au profit de toutes ses parties prenantes, externes et internes.

Après l'automobile, la transformation touche d'autres branches...

Saham Assurance a procédé en 2018 à une refonte de la procédure de souscription au niveau de la branche IARDT. La démarche initiale qui centralisait la souscription au niveau de la Compagnie laisse place à une nouvelle organisation autour d'une plateforme mise à la disposition des agents, qui peuvent désormais réaliser les souscriptions aux produits délégués au profit de leurs clients professionnels et entreprises. Pour les produits non-délégués, dont la souscription demeure au niveau de Saham Assurance, la plateforme permet aux agents d'interagir avec les souscripteurs pour répondre aux demandes des clients de manière réactive et fluide. Cette branche a également fait l'objet d'une révision au niveau des process de gestion des sinistres accidents du travail, avec la mise en place de plusieurs initiatives de digitalisation, permettant un gain considérable en réactivité et en qualité de service.

La branche Santé a également bénéficié de la mise en place de nouveaux services digitaux au profit des assurés, leur permettant une meilleure visibilité quant au suivi de leurs remboursements de dossiers maladie.

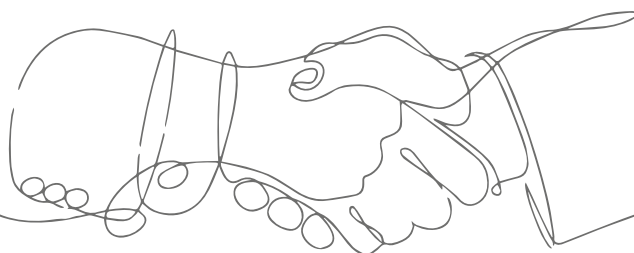
... et fait évoluer les process métiers

En parallèle à la modernisation des infrastructures SI, matérielles et logicielles, Saham Assurance a initié une dématérialisation de différents process métiers. A ce titre le process Achats a fait l'objet d'une dématérialisation permettant des gains considérables en fluidité et en productivité. Le Capital Humain de la Compagnie a également bénéficié de la dynamique de transformation, avec la mise en place de plateformes digitales permettant la dématérialisation des demandes administratives. Le juridique n'est pas en reste, puisque la digitalisation des processus de recouvrement permet désormais d'optimiser la gestion des contentieux auprès des cabinets partenaires.



COMPTES ANNUELS

2018



BILAN - ACTIF

Exercice clos le : 31/12/2018

ACTIF	Exercice			Exercice Précédent
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	104 656 502,05	86 405 273,87	18 251 228,18	15 649 366,56
• Frais préliminaires				
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	104 656 502,05	86 405 273,87	18 251 228,18	15 649 366,56
• Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	1 822 192 814,41	134 127 849,11	1 688 064 965,30	1 646 709 510,09
• Immobilisation en recherche et développement				
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
• Fonds commercial	1 565 268 811,69		1 565 268 811,69	1 565 268 811,69
• Autres immobilisations incorporelles	256 924 002,72	134 127 849,11	122 796 153,61	81 440 698,40
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	511 647 524,06	324 346 778,98	187 300 745,08	179 132 600,13
• Terrains	12 351 750,00		12 351 750,00	12 351 750,00
• Constructions	19 274 506,71	2 549 319,48	16 725 187,23	13 326 289,04
• Installations techniques, matériel et outillage				
• Matériel de transport	1 423 121,99	1 214 620,67	208 501,32	1 135 234,02
• Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	417 122 908,20	320 582 838,83	96 540 069,37	94 600 160,78
• Autres immobilisations corporelles				
• Immobilisations corporelles en cours	61 475 237,16		61 475 237,16	57 719 166,29
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	757 957 551,42	135 045 967,46	622 911 583,96	969 489 691,93
• Prêts immobilisés	156 569 128,21	26 127 684,95	130 441 443,26	125 300 202,19
• Autres créances financières	461 222 983,84	107 415 442,51	353 807 541,33	773 477 840,98
• Titres de participation	140 165 439,37	1 502 840,00	138 662 599,37	70 711 648,76
• Autres titres immobilisés				
PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE (E)	13 923 035 896,84	497 465 083,42	13 425 570 813,42	12 771 297 332,63
• Placements immobiliers	3 823 026 304,02	341 179 454,03	3 481 846 849,99	2 830 462 291,26
• Obligations, bons et titres de créances négociables	1 433 330 987,34		1 433 330 987,34	1 809 133 183,15
• Actions et parts sociales	7 968 063 354,67	156 285 629,39	7 811 777 725,28	7 284 137 133,21
• Prêts et effets assimilés	4 245 234,51		4 245 234,51	4 064 453,06
• Dépôts en compte indisponibles	693 727 268,39		693 727 268,39	842 857 524,04
• Placements affectés aux contrats en unités de compte				
• Dépôts auprès des cédantes				
• Autres placements	642 747,91		642 747,91	642 747,91
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (F)				
• Diminution des créances immobilisées et des placements				
• Augmentation des dettes de financement et des provisions techniques				
TOTAL I (A+B+C+D+E+F)	17 119 490 288,78	1 177 390 952,84	15 942 099 335,94	15 582 278 501,34
PART DES CESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES (G)	950 413 269,78		950 413 269,78	1 087 968 215,66
• Provisions pour primes non acquises	60 124 339,81		60 124 339,81	61 260 774,59
• Provisions pour sinistres à payer	540 617 300,92		540 617 300,92	649 499 724,08
• Provisions des assurances Vie	349 671 629,05		349 671 629,05	377 207 716,99
• Autres provisions techniques				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (H)	3 189 083 173,99	660 107 652,67	2 528 975 521,32	2 566 560 681,72
• Cessionnaires et comptes rattachés débiteurs	240 968 987,51		240 968 987,51	191 348 976,43
• Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés débiteurs	2 038 250 604,48	643 540 503,66	1 394 710 100,82	1 266 767 609,59
• Personnel - débiteur	8 110 541,14		8 110 541,14	9 641 854,78
• Etat - débiteur	266 931 993,20		266 931 993,20	230 390 871,87
• Comptes d'Associés - débiteurs				
• Autres débiteurs	195 356 450,75	16 567 149,01	178 789 301,74	189 947 765,42
• Comptes de régularisation-Actif	439 464 596,91		439 464 596,91	678 463 603,63
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (I) (non affectés aux opérations d'assurance))	416 974 147,69	34 752 851,51	382 221 296,18	515 416 813,35
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (J) (Eléments circulants)				
TOTAL II (G+H+I+J)	4 556 470 591,46	694 860 504,18	3 861 610 087,28	4 169 945 710,73
TRESORERIE-ACTIF	287 346 600,59		287 346 600,59	137 443 706,53
• Chèques et valeurs à encaisser				-3,10
• Banques, TG et CCP (soldes débiteurs)	287 216 354,58		287 216 354,58	137 265 169,16
• Caisse, régies d'avances et accreditifs	130 246,01		130 246,01	178 540,47
TOTAL III	287 346 600,59		287 346 600,59	137 443 706,53
TOTAL GENERAL I+II+III	21 963 307 480,83	1 872 251 457,02	20 091 056 023,81	19 889 667 918,60

Arrêté l'Actif du bilan 2018 à la somme de :

Vingt milliards quatre-vingt-onze millions cinquante-six mille vingt-trois dirhams et quatre-vingt-un centimes.

BILAN - PASSIF

Exercice clos le : 31/12/2018

PASSIF		Exercice	Exercice Précédent
FINANCEMENT PERMANENT	CAPITAUX PROPRES (A)	4 160 246 324,80	3 921 950 173,72
	• Capital social ou fonds d'établissement	411 687 400,00	411 687 400,00
	• Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé = Capital appelé dont versé.	411 687 400,00	411 687 400,00
	• Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 154 962 986,95	1 154 962 986,95
	• Écarts de réévaluation	27 732 511,78	27 732 511,78
	• Réserve légale	41 597 414,48	41 597 414,48
	• Autres réserves	2 117 000 000,00	1 841 000 000,00
	• Report à nouveau (1)	4 294 900,51	4 436 044,57
	• Fonds social complémentaire		
	• Résultats nets en instance d'affectation (1)		
	• Résultat net de l'exercice (1)	402 971 111,08	440 533 815,94
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)		
	• Provisions réglementées		
	DETTES DE FINANCEMENT (C)		800 000 000,00
	• Emprunts Obligataires		
	• Emprunts pour fonds d'établissement		
	• Autres dettes de financement		800 000 000,00
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES & CHARGES (D)		
	• Provisions pour risques		
	• Provisions pour charges		
	PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES (E)	14 009 431 557,57	13 263 662 235,10
	• Provisions pour primes non acquises	820 134 882,41	780 258 367,35
	• Provisions pour sinistres à payer	7 126 099 330,57	7 034 731 327,00
	• Provisions des assurances Vie	5 053 404 763,30	4 493 614 800,21
	• Provisions pour fluctuations de sinistralité	809 114 038,22	747 447 029,68
	• Provisions pour aléas financiers		
	• Provisions techniques des contrats en unités de compte		
	• Provisions pour participations aux bénéfices	99 410 347,77	117 745 559,15
	• Provisions techniques sur placements	78 070 991,34	73 705 321,77
	• Autres provisions techniques	23 197 203,96	16 159 829,94
	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (F)		
	• Augmentation des créances Immobilisées et des placements		
	• Diminution des dettes de financement et des provisions techniques		
	TOTAL I (A+B+C+D+E+F)	18 169 677 882,37	17 985 612 408,82
PASSIF CIRCULANT	DETTES POUR ESPECES REMISES PAR LES CESSIONNAIRES (G)	272 388 118,96	303 985 448,83
	• Dettes pour espèces remises par les cessionnaires	272 388 118,96	303 985 448,83
	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (H)	1 465 530 721,34	1 380 945 857,43
	• Cessionnaires et comptes rattachés créditeurs	143 418 120,24	102 638 584,29
	• Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés créditeurs	336 012 229,35	233 612 921,99
	• Personnel - Crédeur	36 770 255,59	39 102 240,09
	• Organismes Sociaux créditeurs	11 316 367,51	18 890 923,71
	• Etat - Crédeur	227 160 138,16	235 875 965,16
	• Comptes d'associés - Crédeurs	16 200,00	16 200,00
	• Autres Créanciers	685 559 164,27	719 220 542,89
	• Comptes de régularisation - Passif	25 278 246,22	31 588 479,30
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (I)		
	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Elements circulants) (J)		
	TOTAL II (G+H+I+J)	1 737 918 840,30	1 684 931 306,26
TRESORERIE - PASSIF	TRESORERIE - PASSIF	183 459 301,14	219 124 203,52
	• Crédits d'escompte		
	• Crédits de trésorerie		
	• Banques (soldes créditeurs)	183 459 301,14	219 124 203,52
TOTAL III		183 459 301,14	219 124 203,52
TOTAL GENERAL I+II+III		20 091 056 023,81	19 889 667 918,60

(1) Bénéficiaire (+) déficitaire (-)

Arrêté le Passif du bilan 2018 à la somme de :

Vingt milliards quatre-vingt-onze millions cinquante-six mille vingt-trois dirhams et quatre-vingt-un centimes.

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

I - Compte Technique Assurances Vie

Exercice du : 01/01/2018 au 31/12/2018

LIBELLE		EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
		Brut 1	Cessions 2	Net 3 = 1 - 2	Net 4
1 PRIMES		1 044 941 647,99	15 323 095,84	1 029 618 552,15	1 010 554 397,10
• Primes émises		1 044 941 647,99	15 323 095,84	1 029 618 552,15	1 010 554 397,10
2 PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION		7 770 440,14		7 770 440,14	85 992,96
• Subventions d'exploitation					
• Autres produits d'exploitation		7 637 138,17		7 637 138,17	61 828,62
• Reprises d'exploitation; transferts de charges		133 301,97		133 301,97	24 164,34
3 PRESTATIONS ET FRAIS		1 082 320 221,51	-898 274,20	1 083 218 495,71	1 043 739 041,75
• Prestations et frais payés		527 924 561,46	37 417 052,55	490 507 508,91	456 066 175,01
• Variation des provisions pour sinistres à payer	±	-12 957 595,70	-10 779 238,81	-2 178 356,89	-22 351 297,43
• Variation des provisions des assurances-vie	±	559 789 963,09	-27 536 087,94	587 326 051,03	605 267 330,51
• Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité	±	25 898 504,04		25 898 504,04	29 280 240,70
• Variation des provisions pour aléas financiers	±				
• Variation des provisions techniques des contrats en U.C.	±				
• Variation des provisions pour participation aux bénéfices	±	-18 335 211,38		-18 335 211,38	-24 523 407,04
• Variation des autres provisions techniques	±				
4 CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION		110 852 477,28		110 852 477,28	104 078 098,62
• Charges d'acquisition des contrats		41 767 157,04		41 767 157,04	33 271 421,74
• Achats consommés de matières et fournitures		7 126 560,61		7 126 560,61	7 312 745,62
• Autres charges externes		18 281 564,86		18 281 564,86	20 322 931,36
• Impôts et taxes		3 883 394,67		3 883 394,67	3 488 287,47
• Charges de personnel		28 801 067,64		28 801 067,64	26 702 124,01
• Autres charges d'exploitation		2 985 424,81		2 985 424,81	3 819 350,99
• Dotations d'exploitation		8 007 307,65		8 007 307,65	9 161 237,43
5 PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE		228 821 510,44		228 821 510,44	236 580 502,21
• Revenus des placements		89 439 135,38		89 439 135,38	87 356 655,19
• Gains de change					
• Produits des diff. s/prix de remboursement à percevoir		1 480,35		1 480,35	4 325,07
• Profits sur réalisation de placements		125 378 294,13		125 378 294,13	134 187 567,68
• Ajustements de VARCUC (1) (+ values non réalisées)					
• Profits provenant de la réévaluation des placements affectés					
• Intérêts et autres produits de placements		3 944 837,62		3 944 837,62	6 525 687,52
• Reprises sur charges de placements; trsferts de charges		10 057 762,96		10 057 762,96	8 506 266,75
6 CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE		38 053 169,62		38 053 169,62	29 648 807,01
• Charges d'intérêts					
• Frais de gestion des placements		11 055 755,88		11 055 755,88	13 261 284,27
• Pertes de change					
• Amortissement des différences s/prix de remboursement		458 773,92		458 773,92	830 520,97
• Pertes sur réalisation de placements		18 388 246,40		18 388 246,40	2 032 141,55
• Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés					
• Ajustements de VARCUC (1) (- values non réalisées)					
• Autres charges de placements		749 316,00		749 316,00	4 762 161,11
• Dotations sur placements		7 401 077,42		7 401 077,42	8 762 699,11
RESULTAT TECHNIQUE VIE (1+2-3- 4+5-6)		50 307 730,16	16 221 370,04	34 086 360,12	69 754 944,89

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

II - Compte Technique Assurances Non-Vie

Exercice du : 01/01/2018 au 31/12/2018

	LIBELLE	LIBELLE			EXERCICE PRECEDENT
		Brut 1	Cessions 2	Net 3 = 1 - 2	Net 4
1	PRIMES	4 138 383 060,47	272 265 384,46	3 866 117 676,01	3 469 384 678,21
	• Primes émises	4 178 259 575,55	271 128 949,68	3 907 130 625,87	3 511 834 125,24
	• Variation des provisions pour primes non acquises ±	39 876 515,08	-1 136 434,78	41 012 949,86	42 449 447,03
2	PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION	153 036 456,21		153 036 456,21	80 125 410,52
	• Subventions d'exploitation				
	• Autres produits d'exploitation	150 424 035,78		150 424 035,78	57 749 039,32
	• Reprises d'exploitation; transferts de charges	2 612 420,43		2 612 420,43	22 376 371,20
3	PRESTATIONS ET FRAIS	2 885 750 265,17	89 069 252,61	2 796 681 012,56	2 355 896 779,57
	• Prestations et frais payés	2 735 750 592,12	187 172 436,96	2 548 578 155,16	2 253 232 963,24
	• Variation des provisions pour sinistres à payer ±	107 193 794,53	-98 103 184,35	205 296 978,88	63 117 643,59
	• Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité ±	35 768 504,50		35 768 504,50	37 139 823,30
	• Variation des provisions pour aléas financiers ±				
	• Variation des provisions pour participation aux bénéfices ±				
	• Variation des autres provisions techniques ±	7 037 374,02		7 037 374,02	2 406 349,44
4	CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION	1 053 664 842,91		1 053 664 842,91	975 173 638,30
	• Charges d'acquisition des contrats	481 378 263,50		481 378 263,50	442 693 752,03
	• Achats consommés de matières et fournitures	59 034 755,50		59 034 755,50	54 993 259,38
	• Autres charges externes	151 440 192,81		151 440 192,81	152 832 369,03
	• Impôts et taxes	32 169 130,14		32 169 130,14	26 232 595,64
	• Charges de personnel	238 581 285,08		238 581 285,08	200 805 129,94
	• Autres charges d'exploitation	24 730 558,47		24 730 558,47	28 722 257,20
	• Dotations d'exploitation	66 330 657,41		66 330 657,41	68 894 275,08
5	PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE	518 844 066,56		518 844 066,56	457 055 363,44
	• Revenus des placements	273 714 901,31		273 714 901,31	273 989 231,33
	• Gains de change				
	• Produits des diff. s/prix de remboursement à percevoir	3 824,24		3 824,24	5 075,53
	• Profits sur réalisation de placements	190 661 826,04		190 661 826,04	134 113 382,93
	• Profits provenant de la réévaluation des placements affectés				
	• Intérêts et autres produits de placements	9 904 146,38		9 904 146,38	39 462 997,69
	• Reprises sur charges de placements; trsferts de charges	44 559 368,59		44 559 368,59	9 484 675,96
6	CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE	144 997 800,59		144 997 800,59	139 641 687,09
	• Charges d'intérêts				
	• Frais de gestion des placements	36 968 809,17		36 968 809,17	38 296 392,57
	• Pertes de change				
	• Amortissement des différences s/prix de remboursement	3 748 773,03		3 748 773,03	3 771 101,67
	• Pertes sur réalisation de placements	54 628 011,59		54 628 011,59	14 009 427,86
	• Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
	• Autres charges de placements	3 425 243,50		3 425 243,50	7 997 509,80
	• Dotations sur placements	46 226 963,30		46 226 963,30	75 567 255,19
RESULTAT TECHNIQUE VIE+NON VIE (1+2-3- 4+5-6)		725 850 674,57	183 196 131,85	542 654 542,72	535 853 347,21

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

III - Compte Technique Assurances Vie & Non-Vie

Exercice du : 01/01/2018 au 31/12/2018

LIBELLE		EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
		Brut 1	Cessions 2	Net 3 = 1 - 2	Net 4
1 PRIMES		5 183 324 708,46	287 588 480,30	4 895 736 228,16	4 479 939 075,31
• Primes émises		5 223 201 223,54	286 452 045,52	4 936 749 178,02	4 522 388 522,34
• Variation des provisions pour primes non acquises	±	39 876 515,08	-1 136 434,78	41 012 949,86	42 449 447,03
2 PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION		160 806 896,35		160 806 896,35	80 211 403,48
• Subventions d'exploitation					
• Autres produits d'exploitation		158 061 173,95		158 061 173,95	57 810 867,94
• Reprises d'exploitation; transferts de charges		2 745 722,40		2 745 722,40	22 400 535,54
3 PRESTATIONS ET FRAIS		3 968 070 486,68	88 170 978,41	3 879 899 508,27	3 399 635 821,32
• Prestations et frais payés		3 263 675 153,58	224 589 489,51	3 039 085 664,07	2 709 299 138,25
• Variation des provisions pour sinistres à payer	±	94 236 198,83	-108 882 423,16	203 118 621,99	40 766 346,16
• Variation des provisions des assurances-vie	±	559 789 963,09	-27 536 087,94	587 326 051,03	605 267 330,51
• Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité	±	61 667 008,54		61 667 008,54	66 420 064,00
• Variation des provisions pour aléas financiers	±				
• Variation des provisions techniques des contrats en U.C.	±				
• Variation des provisions pour participation aux bénéfices	±	-18 335 211,38		-18 335 211,38	-24 523 407,04
• Variation des autres provisions techniques	±	7 037 374,02		7 037 374,02	2 406 349,44
4 CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION		1 164 517 320,19		1 164 517 320,19	1 079 251 736,92
• Charges d'acquisition des contrats		523 145 420,54		523 145 420,54	475 965 173,77
• Achats consommés de matières et fournitures		66 161 316,11		66 161 316,11	62 306 005,00
• Autres charges externes		169 721 757,67		169 721 757,67	173 155 300,39
• Impôts et taxes		36 052 524,81		36 052 524,81	29 720 883,11
• Charges de personnel		267 382 352,72		267 382 352,72	227 507 253,95
• Autres charges d'exploitation		27 715 983,28		27 715 983,28	32 541 608,19
• Dotations d'exploitation		74 337 965,06		74 337 965,06	78 055 512,51
5 PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE		747 665 577,00		747 665 577,00	693 635 865,65
• Revenus des placements		363 154 036,69		363 154 036,69	361 345 886,52
• Gains de change					
• Produits des diff. s/prix de remboursement à percevoir		5 304,59		5 304,59	9 400,60
• Profits sur réalisation de placements		316 040 120,17		316 040 120,17	268 300 950,61
• Ajustements de VARCUC (1) (+ values non réalisées)					
• Profits provenant de la réévaluation des placements affectés					
• Intérêts et autres produits de placements		13 848 984,00		13 848 984,00	45 988 685,21
• Reprises sur charges de placements; trsferts de charges		54 617 131,55		54 617 131,55	17 990 942,71
6 CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE		183 050 970,21		183 050 970,21	169 290 494,10
• Charges d'intérêts					
• Frais de gestion des placements		48 024 565,05		48 024 565,05	51 557 676,84
• Pertes de change					
• Amortissement des différences s/prix de remboursement		4 207 546,95		4 207 546,95	4 601 622,64
• Pertes sur réalisation de placements		73 016 257,99		73 016 257,99	16 041 569,41
• Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés					
• Ajustements de VARCUC (1) (- values non réalisées)					
• Autres charges de placements		4 174 559,50		4 174 559,50	12 759 670,91
• Dotations sur placements		53 628 040,72		53 628 040,72	84 329 954,30
RESULTAT TECHNIQUE VIE+NON VIE (1+2-3- 4+5-6)		776 158 404,73	199 417 501,89	576 740 902,84	605 608 292,10

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

IV - Compte Non Technique

Exercice du : 01/01/2018 au 31/12/2018

LIBELLE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3=1+2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
1 PRODUITS NON TECHNIQUES COURANTS	64 465 035,85	1 225 411,17	65 690 447,02	71 509 258,34
• Produits d'exploitation non techniques courants				
• Intérêts et autres produits non techniques courants	51 265 220,37		51 265 220,37	54 251 559,60
• Produits des diff. s/prix de remboursement à percevoir				
• Autres produits non techniques courants		1 225 411,17	1 225 411,17	556 522,85
• Reprises non techniques, transferts de charges	13 199 815,48		13 199 815,48	16 701 175,89
2 CHARGES NON TECHNIQUES COURANTES	10 493 988,94		10 493 988,94	65 581 233,64
• Charges d'exploitation non techniques courantes	3 505,75		3 505,75	1 267 681,81
• Charges financières non techniques courantes				6 892 185,55
• Amortissement des différences s/prix de remboursement				
• Autres charges non techniques courantes	1 391 354,18		1 391 354,18	12 966 412,93
• Dotations non techniques	9 099 129,01		9 099 129,01	44 454 953,35
RESULTAT NON TECHNIQUE COURANT (1-2)			55 196 458,08	5 928 024,70
3 PRODUITS NON TECHNIQUES NON COURANTS	585 600,00	196 338,75	781 938,75	699 399,06
• Produits des cessions d'immobilisations	585 600,00		585 600,00	76 000,00
• Subventions d'équilibre				
• Profits provenant de la réévaluation des éléments d'actif				
• Autres produits non techniques non courants		196 338,75	196 338,75	623 399,06
• Reprises non courantes; transferts de charges				
4 CHARGES NON TECHNIQUES NON COURANTES	64 390 260,59	176 040,00	64 566 300,59	1 394 425,92
• Valeurs nettes d'amortis. des immobilisations cédées	500 239,22		500 239,22	101 687,73
• Subventions accordées				
• Pertes provenant de la réévaluation des éléments d'actif				
• Autres charges non courantes	63 890 021,37	176 040,00	64 066 061,37	1 292 738,19
• Dotations non courantes				
RESULTAT NON TECHNIQUE NON COURANT (3-4)			-63 784 361,84	-695 026,86
RESULTAT NON TECHNIQUE (1 - 2 + 3 - 4)			-8 587 903,76	5 232 997,84

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

V - Récapitulation

Exercice du : 01/01/2018 au 31/12/2018

Désignation		Exercice	Exercice précédent
I	RESULTAT TECHNIQUE VIE	34 086 360,12	69 754 944,89
II	RESULTAT TECHNIQUE NON VIE	542 654 542,72	535 853 347,21
III	RESULTAT NON TECHNIQUE	-8 587 903,76	5 232 997,84
	RESULTAT AVANT IMPOTS	568 152 999,08	610 841 289,94
	IMPOTS SUR LES RESULTATS	165 181 888,00	170 307 474,00
IV	RESULTAT NET	402 971 111,08	440 533 815,94
	TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES VIE	1 266 210 502,73	1 247 220 892,27
	TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES NON VIE	4 537 998 198,78	4 006 565 452,17
	TOTAL DES PRODUITS NON TECHNIQUES	66 472 385,77	72 208 657,40
	TOTAL DES PRODUITS	5 870 681 087,28	5 325 995 001,84
	TOTAL DES CHARGES ASSURANCES VIE	1 232 124 142,61	1 177 465 947,38
	TOTAL DES CHARGES ASSURANCES NON VIE	3 995 343 656,06	3 470 712 104,96
	TOTAL DES CHARGES NON TECHNIQUES	75 060 289,53	66 975 659,56
	IMPOTS SUR LES RESULTATS	165 181 888,00	170 307 474,00
	TOTAL DES CHARGES	5 467 709 976,20	4 885 461 185,90
	RESULTAT NET	402 971 111,08	440 533 815,94

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

Exercice du : 01/01/2018 au 31/12/2018

I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T F R)			Exercice	Exercice précédent
1	• Primes acquises (1a – 1b)		5 183 324 708,46	4 841 425 704,64
1a	• Primes émises		5 223 201 223,54	4 846 033 168,42
1b	• Variation des provisions pour primes non acquises	±	39 876 515,08	4 607 463,78
2	• Variation des provisions mathématiques (60311+60317+6032+6033+60261+60267)	±	380 739 991,58	395 904 762,85
4	• Charges des prestations (4a + 4b)		3 461 825 095,67	3 064 244 064,86
4a	• Prestations et frais payés (hors rubrique 9)		3 263 675 153,58	2 956 487 835,34
4b	• Variation des provisions pour prestations diverses	±	198 149 942,09	107 756 229,52
A = Solde de souscription (marge brute) (1– 2 – 3 – 4)			1 340 759 621,21	1 381 276 876,93
5	• Charges d'acquisition (611)		523 145 420,54	475 965 173,77
6	• Autres charges techniques d'exploitation (612, 613, 614, 616, 617, 618, 619)		641 371 899,65	603 286 563,15
7	• Produits techniques d'exploitation (716, 718, 719)		160 806 896,35	80 211 403,48
B = Charges d'acquisition et de gestion nettes (5 + 6 – 7)			1 003 710 423,84	999 040 333,44
C = Marge d'exploitation (A – B)			337 049 197,37	382 236 543,49
8	• Produits nets des placements (73 – 63) hors ajustements VARCUC		564 614 606,79	524 345 371,55
9	• Participations aux résultats et intérêts crédités (60115, 60316, 60125, 6071, 60266)		125 505 399,43	124 746 058,69
D = Solde financier (8 – 9)			439 109 207,36	399 599 312,86
E = Résultat technique brut (C + D)			776 158 404,73	781 835 856,35
10	• Part des réassureurs dans les primes acquises		287 588 480,30	361 486 629,33
11	• Part des réassureurs dans les prestations payées		224 589 489,51	247 188 697,09
12	• Part des réassureurs dans les provisions		-136 418 511,10	-61 929 632,01
F = Solde de réassurance (11 + 12 – 10)			-199 417 501,89	-176 227 564,25
G = Résultat technique net (E + F)			576 740 902,84	605 608 292,10
13	• Résultat non technique courant		55 196 458,08	5 928 024,70
14	• Résultat non technique non courant		-63 784 361,84	-695 026,86
H = Résultat non technique (13 + 14)			-8 587 903,76	5 232 997,84
I = Résultat avant impôt (G + H)			568 152 999,08	610 841 289,94
15	• Impôt sur les sociétés		165 181 888,00	170 307 474,00
J = Résultat net (I – 15)			402 971 111,08	440 533 815,94
16	C' = Marge d'exploitation nette de réassurance (C + F)		137 631 695,48	206 008 979,24

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT			Exercice	Exercice précédent
1	Résultat net de l'exercice = • BENEFICE • PERTE	(+) (-)	402 971 111,08	440 533 815,94
2	+ Dotations d'exploitation	(1)	36 813 119,95	40 844 630,19
3	+ Dotations sur placements	(1)	53 628 040,72	84 329 954,30
4	+ Dotations non techniques courantes	(1)	9 099 129,01	44 454 953,35
5	+ Dotations non techniques non courantes	(1)		
6	- Reprises d'exploitation; transferts de charges	(2)		
7	- Reprises sur placements	(2)	54 617 131,55	17 990 942,71
8	- Reprises non techniques courantes	(2)	13 199 815,48	16 701 175,89
9	- Reprises non techniques non courantes	(2) (3)		
10	- Profits provenant de la réévaluation			
11	+ Pertes provenant de la réévaluation			
12	- Produits des cessions d'immobilisations		585 600,00	76 000,00
13	+ Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées.		500 239,22	101 687,73
I	= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)		434 609 092,95	575 496 922,91
14	- Distributions de bénéfices		164 674 960,00	164 674 960,00
II	= AUTOFINANCEMENT		269 934 132,95	410 821 962,91

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris les reprises sur subventions.

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I - Synthèse des masses du bilan

Exercice du : 01/01/2018 au 31/12/2018

MASSES		Exercice 2018 a	Exercice 2017 b	Variations a - b	
				Emplois c	Ressources d
1	Financement Permanent (moins rubrique 16)	4 160 246 324,80	4 721 950 173,72	561 703 848,92	
2	Moins actif immobilisé (moins rubrique 26)	2 516 528 522,52	2 810 981 168,71		294 452 646,19
3	= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1 - 2) (A)	1 643 717 802,28	1 910 969 005,01	267 251 202,73	
4	Provisions techniques nettes de cessions (16 - 32)	13 059 018 287,79	12 175 694 019,44		883 324 268,35
5	Placements moins dépôts des réassureurs (26 - 42)	13 153 182 694,46	12 467 311 883,80	685 870 810,66	
6	= BESOIN EN COUVERTURE (4 - 5) (B)	-94 164 406,67	-291 617 864,36		197 453 457,69
7	Actif circulant (moins rubrique 32)	2 911 196 817,50	3 081 977 495,07		170 780 677,57
8	Passif circulant (moins rubrique 42)	1 465 530 721,34	1 380 945 857,43		84 584 863,91
9	= BESOIN DE FINANCEMENT (7 - 8) (C)	1 445 666 096,16	1 701 031 637,64		255 365 541,48
10	TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF) = (A + B - C)	103 887 299,45	-81 680 496,99	185 567 796,44	

↗ Augmentations
↘ Diminutions

II - Flux de Trésorerie

Exercice du : 01/01/2018 au 31/12/2018

ELEMENTS DE FLUX	Signe	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
RESULTAT NET	±	402 971 111,08	440 533 815,94
Variation des provisions techniques nettes de cessions	±	883 324 268,35	731 472 528,99
Variation des frais d'acquisition reportés	±	-5 196 861,56	-2 032 416,47
Variation des amortissements et provisions (1) *	±	67 021 008,00	150 244 417,36
(±) values provenant de la réévaluation d'éléments d'actif	±		
(±) values réalisées sur cessions d'éléments d'actif	±	-243 109 222,96	-252 233 693,47
Variation des créances et des dettes techniques (341 + 342 - 441 - 442 - 42)	±	-101 490 776,56	180 177 877,41
Variation des créances pour espèces ou titres déposés (267)	±		
Variation des débiteurs et créditeurs divers (343 à 348 - 443 à 448)	±	-44 377 115,70	-390 736 717,08
Autres variations (349 - 449)	±	237 885 635,20	-56 334 873,71
A - FLUX D'EXPLOITATION	Σ	1 197 028 045,85	801 090 938,97
Acquisitions - Prix de cessions d'immeubles (261) (2)	±	-683 241 000,89	-434 331 093,45
Acquisitions - Prix de cessions d'obligations (262)	±	375 802 195,81	412 400 927,71
Acquisitions - Prix de cessions d'actions (263) (2)	±	-278 951 379,16	179 574 624,25
Autres acquisitions - Prix de cessions (264 265 266 268) (2)	±	148 949 474,20	-414 694 221,29
Autres acquisitions - Prix de Cessions ou réductions (21 22 23 24 25 35)	±	390 655 421,09	-385 830 173,98
B - FLUX D'INVESTISSEMENT	Σ	-46 785 288,95	-642 879 936,76
Dividendes versés	-	-164 674 960,00	-164 674 960,00
Emission (remboursement) nets d'emprunts	±	-800 000 000,00	
Augment. (réduction) de capital et fonds d'établissement	±		
Augment. (réduction) d'actions auto-détenues	±		
C - FLUX DE FINANCEMENT	Σ	-964 674 960,00	-164 674 960,00
D - IMPACT DE CHANGE (+17 -27 -37 +47)	±		
D - VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (A+B+C)	Σ	185 567 796,90	-6 463 957,79
E - TRESORERIE au 1er Janvier	±	-81 680 496,99	-75 216 539,20
F - TRESORERIE EN FIN DE PERIODE (D+E)	Σ	103 887 299,91	-81 680 496,99

(1) Dotations moins reprises

(2) Par mesure de commodité la variation des ajustements VARCUC & la (±) value de réévaluation sont écartées en totalité de cette ligne (43) en vue de refléter les flux réels de trésorerie affectant les investissements nets inscrits au B (entrées - sorties).

ÉTAT DES DÉROGATIONS

Au 31/12/2018

INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATION DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS.
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	Néant	Néant
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	Néant	Néant
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	Néant	Néant

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Exercice du : 01/01/2018 au 31/12/2018

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Identifiant fiscal	Capital social 2	Participa- tion au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.p.c. de l'exercice 9
							Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
I-IMMOBILISATIONS FINANCIERES										
CASAPLAZZA	Immobilier	14495809	24 376 500	100,00%	24 359 500,00	24 359 500,00	31/12/2017	22 633 457,56	-92 736,07	
SAHAM ASSET MANAGEMENT	Finances	40427592	5 000 000	99,99%	4 999 600,00	4 999 600,00	31/12/2017	3 535 321,58	774 140,08	2 000 000,00
DAYAM	Immobilier	40182776	1 000 000	99,92%	999 200,00	-	31/12/2017	-9 659 838	-761 917,75	-
JADIS SAS	Immobilier	40169334	2 000 000	60,00%	7 405 400,00	6 901 760,00	31/12/2017	938 797,97	-182 620,28	-
M F H	Immobilier	1110188	320 000	10,00%	32 000,00	32 000,00	30/09/2018	76 217 570,71	79 229 294,37	-
OIL&GAS	Energie et Mines	3380800	40 089 600	11,19%	4 489 597,00	4 489 597,00	31/12/2017	8 860 660,74	-3 221 233,09	-
DARIF	Investissement	1105111	50 000 000	44,52%	22 261 900,00	13 693 294,69	31/12/2017	30 755 516,16	-1 398 592,53	-
SPM	Immobilier	1006425	420 800 000	0,0002%	100,00	100,00	31/12/2017	376 609 697,26	-2 926 417,44	-
SOGEPIB	Industrie	1051279	18 000 000	14,065%	1 949 409,00	1 949 409,00	31/12/2017	20 553 056,37	5 266 909,67	740 790,80
PARTENARIAT CAPITAL MAROC	Investissement	40394259	47 000 000	99,999%	46 999 600,00	46 999 600,00	31/12/2017	41 828 371,90	-22 249,84	
II - PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCES										
MUTATIS	Industrie	1114061	104 313 500	23,960%	25 000 000,00	25 000 000,00	31/12/2017	93 611 390,20	-7 128 190,68	-
SMAEX	ASSURANCES	1003169	50 000 000	2,00%	750 000,00	750 000,00	31/12/2017	125 860 832,34	6 482 723,34	-
CAT	ASSURANCES	1085427	162 656 000	16,16%	26 290 600,00	26 290 600,00	31/12/2017	628 613 840,34	252 027 302,36	40 224 618,00
WAFAASSURANCE	ASSURANCES		350 000 000	0,54%	76 234 156,99	76 234 156,99	31/12/2017	5 091 777 492,36	818 793 962,11	2 477 880,00
SALAFIN EX TASLIF	ETABLISSEMNT DE CREDIT		294 507 400	14,00%	457 193 003,65	457 193 003,65	31/12/2017	644 457 000	140 178 000	25 289 869,80
SAHAM ASSISTANCE	ASSURANCES	1030998	50 000 000	100,00%	100 000 000,00	100 000 000,00	31/12/2017	206 145 127	48 137 876,81	10 500 000,00
LABEL VIE	DISTRIBUTION	3315185	283 896 200	14,50%	375 261 402,17	375 261 402,17	31/12/2017	1 359 544 306	176 589 133,71	12 428 020,84
STOCKVIS	DISTRIBUTION	1620634	91 951 500	32,44%	67 004 630,78	67 004 630,78	31/12/2017	289 225 694	1 969 741,59	-
AFRICA-RE -ACT-	ASSURANCES		763 738 897	0,16%	3 746 796,45	3 746 796,45	31/12/2017	7 534 586 567	251 354 620,46	-
SAHAM HOTEL	Hôtelier	40175297	16 000 000,00	100,00%	16 000 000,00	-	31/12/2017	-90 594 202	-3 507 021,75	-
AGDAL SALE	Immobilier	40461322	1 100 000	100,00%	217 853 800,00	217 853 800,00	31/12/2017	-11 733 954,36	-4 599 973,15	-
TAMARIS GARDEN	Immobilier	14384697	90 000	100,00%	77 725 900,00	77 725 900,00	31/12/2017	-11 287 317,43	-2 302 259,52	-
16.6 ERRAHMA	Immobilier	40495033	396 596 100	100,00%	350 302 400,00	350 302 400,00	31/12/2017	393 691 278,92	-509 167,97	-
ACAMSA	Investissement	1032664	1 800 000	11,11%	200 000,00	200 000,00	31/12/2017	4 599 827,53	-256 751,37	-
T CAPITAL	Investissement	1105101	540 300 000	8,70%	54 480 000,00	-	31/12/2017	319 845 225,01	-8 660 781,55	-
TERTIA	Immobilier	1102816	125 100 000	100,00%	157 550 000,00	157 550 000,00	31/12/2017	96 347 828,08	347 015,81	-
ESPACE DEVELOPPEMENT	Immobilier	40157146	2 405 000	50,00%	478 879 015,00	478 879 015,00	31/12/2017	3 848 718,13	18 876 934,08	-
RYADS PARTNERS	Immobilier	40176964	2 000 000	60,00%	393 200 000,00	393 200 000,00	21/12/2017	-11 169 913,94	2 649 597,17	-
TOTAL					2 991 168 011,04	2 910 616 565,73				93 661 179,44

TABLEAU DES PROVISIONS

I- Provisions techniques

Exercice du : 01/01/2018 au 31/12/2018

NATURE	Montant au début de l'exercice			Variations de l'exercice			Montant à la fin de l'exercice		
	Brut	Cessions	Net	Brut	Cessions	Net	Brut	Cessions	Net
- Provisions pour primes non acquises	780 258 367,35	61 260 774,59	718 997 592,76	39 876 515,08	-1 136 434,78	41 012 949,86	820 134 882,41	60 124 339,81	760 010 542,60
- Provisions pour sinistres à payer	7 034 731 327,00	649 499 724,08	6 385 231 602,92	91 368 003,57	-108 882 423,16	200 250 426,73	7 126 099 330,57	540 617 300,92	6 585 482 029,65
- Provisions des assurances vie	4 493 614 800,21	377 207 716,99	4 116 407 083,22	559 789 963,09	-27 536 087,94	587 326 051,03	5 053 404 763,30	349 671 629,05	4 703 733 134,25
- Provisions pour fluctuations de sinistralité	747 447 029,68		747 447 029,68	61 667 008,54		61 667 008,54	809 114 038,22		809 114 038,22
- Provisions pour aléas financiers									
- Provisions des contrats en unités de compte									
- Provisions pour participations aux bénéfices	117 745 559,15		117 745 559,15	-18 335 211,38		-18 335 211,38	99 410 347,77		99 410 347,77
- Provisions techniques sur placements	73 705 321,77		73 705 321,77	4 365 669,57		4 365 669,57	78 070 991,34		78 070 991,34
- Autres provisions techniques	16 159 829,94		16 159 829,94	7 037 374,02		7 037 374,02	23 197 203,96		23 197 203,96
TOTAL	13 263 662 235,10	1 087 968 215,66	12 175 694 019,44	745 769 322,49	-137 554 945,88	883 324 268,37	14 009 431 557,57	950 413 269,78	13 059 018 287,79

II- Autres provisions

Exercice du : 01/01/2018 au 31/12/2018

NATURE	Montant début de l'exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin d'exercice
		d'exploitation technique	sur placements	non techniques	d'exploitation technique	sur placements	non techniques	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	306 682 225,15		10 723 501,64	8 411 027,20		21 285 341,66	13 199 815,48	291 331 596,85
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)	306 682 225,15		10 723 501,64	8 411 027,20		21 285 341,66	13 199 815,48	291 331 596,85
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	687 085 085,81	37 524 845,11	5 809 543,37		2 227 180,22	33 331 789,89		694 860 504,18
5. Autres provisions pour risques et charges								
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	687 085 085,81	37 524 845,11	5 809 543,37		2 227 180,22	33 331 789,89		694 860 504,18
TOTAL (A+B)	993 767 310,96	37 524 845,11	16 533 045,01	8 411 027,20	2 227 180,22	54 617 131,55	13 199 815,48	986 192 101,03

TABLEAU DES CRÉANCES

Exercice du : 01/01/2018 au 31/12/2018

CREANCES	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL	plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE								
• Immobilisations financières								
- Prêts immobilisés	156 569 128,21	114 380 684,03	42 188 444,18					
- Autres créances financières	461 222 983,84	424 066 548,96	37 156 434,88					
• Placements affectés aux opérations d'assurance								
- Obligations et bons et Titres non négociables	1 433 330 987,34	1 318 830 987,34	114 500 000,00			121 366 000,00	1 311 964 987,34	
- Prêts et effets assimilés	4 245 234,51	4 245 234,51						
- Créances pour dépôts auprès des cédantes								
Sous-total	2 055 368 333,90	1 861 523 454,84	193 844 879,06			121 366 000,00	1 311 964 987,34	
DE L'ACTIF CIRCULANT								
- Parts des réassureurs dans les provisions techniques	950 413 269,78	750 826 483,13	199 586 786,65					
- Cessionnaires et comptes rattachés débiteurs	240 968 987,51	190 365 500,13	50 603 487,38					
- Assurés, Intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés	2 038 250 604,48	840 852 165,96	1 197 398 438,52					
- Personnel	8 110 541,14		8 110 541,14					
- Etat	266 931 993,20	4 065 452,26	262 866 540,94			266 931 993,20		
- Comptes d'associés								
- Autres débiteurs	195 356 450,75	81 514 679,18	113 841 771,57					
- Compte de régularisation-actif	439 464 596,91	315 063 623,69	124 400 973,22					
Sous-total	4 139 496 443,77	2 182 687 904,35	1 956 808 539,42			266 931 993,20		
TOTAL	6 194 864 777,67	4 044 211 359,19	2 150 653 418,48			388 297 993,20	1 311 964 987,34	

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Exercice du : 01/01/2018 au 31/12/2018

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS.
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	Néant	Néant
II. Changements affectant les règles de présentation	Néant	Néant

TABLEAU DES PLACEMENTS AFFECTÉS ET NON AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'ASSURANCE

Exercice du : 01/01/2018 au 31/12/2018

ELEMENTS DE L'ACTIF	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation (1)	Plus ou moins value latente
• Terrains (2311, 2312, 2316, 2611)	676 839 848,04	676 839 848,04	663 311 352,30	13 528 495,74
• Constructions (2313, 2321, 2323, 2325, 2327, 2612)	852 405 050,37	508 676 276,86	975 196 647,70	466 520 370,84
• Parts et actions de sociétés immobilières (2613)	2 297 660 078,86	2 297 660 078,86	2 297 660 078,86	
• Autres placements immobiliers (2318, 2328, 2618)				
• Placements immobiliers en cours (2392, 2619)	77 574 574,71	77 574 574,71	77 574 574,71	
TOTAL DES PLACEMENTS IMMOBILIERS	3 904 479 551,98	3 560 750 778,47	4 013 742 653,57	452 991 875,10
• Obligations de l'Etat (26211, 26221)	221 706 004,37	218 759 634,16	221 783 885,46	3 024 251,30
• Bons du Trésor (26213, 26223)				
• Obligations garanties par l'Etat (26215, 26225)	179 510 000,00	177 124 395,17	179 573 058,44	2 448 663,28
• Titres hypothécaires (2623) (Obligations)				
• Titres de créances négociables (2624)	41 000 000,00	41 000 000,00	41 117 000,00	117 000,00
• Autres obligations et bons ((26218, 26228, 2481, 3504, 3506, 3508)	993 714 982,97	980 508 970,67	994 064 056,10	13 555 085,43
TOTAL OBLIGATIONS, BONS & TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	1 435 930 987,34	1 417 393 000,00	1 436 538 000,00	19 145 000,00
• Titres de participation (2510, 2631)	1 269 571 389,55	1 245 921 898,55	1 301 457 000,00	55 535 101,45
• Actions cotées (2632)	2 180 080 742,27	2 153 249 578,52	2 421 917 000,00	268 667 421,48
• OPCVM Obligations (2634)	980 536 890,90	980 536 890,90	975 978 324,25	-4 558 566,65
• OPCVM Actions (2635)	3 284 433 175,24	3 284 433 175,24	3 269 163 675,75	-15 269 499,49
• OPCVM Divers (2636) destinés aux FPC en Titrisation	29 124 895,87	29 124 895,87	31 172 000,00	2 047 104,13
• Autres Actions et Parts Sociales (2633, 2638,3501)	440 113 952,18	298 413 805,48	302 641 000,00	4 227 194,52
TOTAL ACTIONS ET TITRES DE PARTICIPATION	8 183 861 046,01	7 991 680 244,56	8 302 329 000,00	310 648 755,44
• Prêts en première hypothèque (2641)	259 295,76	259 295,76	259 295,76	
• Avances sur polices vie (2643)				
• Prêts nantis par des obligations (2644)				
• Autres prêts (2411, 15, 16, 18, 83, 87, 2488, 2648, 2683, 2688)	593 363 261,30	475 408 337,35	475 408 337,35	
TOTAL PRETS ET CREANCES IMMOBILISES	593 622 557,06	475 667 633,11	475 667 633,11	
• Dépôts à terme (2651)	544 651 201,02	544 651 201,02	544 651 201,02	
• OPCVM Monétaires (2653)	487 456 363,09	487 456 363,09	487 683 000,00	226 636,91
• Autres dépôts (2486, 2658)	29 057 537,41	29 057 537,41	29 057 537,41	
• Valeurs remises aux cédantes (2672)				
• Créances pour espèces remises aux cédantes (2675)				
TOTAL DEPOTS	1 061 165 101,52	1 061 165 101,52	1 061 391 738,43	226 636,91
• Placements immobiliers (2661)				
• Obligations et bons (2662)				
• Actions et parts autres que les OPCVM (2663)				
• Parts et actions OPCVM (2664)				
• Parts et actions autres OPCVM (2665)				
• Autres placements (2668)				
TOTAL PLACEMENTS AFFECTES AUX CONTRATS EN U.C.				
TOTAL	15 179 059 243,91	14 506 656 757,66	15 289 669 025,11	783 012 267,45

(1) Valeur de réalisation au 31 décembre de l'exercice (cours de bourse, valeur de marché, valeur d'expertise...)

TABLEAU DES DETTES

Exercice du : 01/01/2018 au 31/12/2018

DETTE	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL	plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montant sur l'Etat et Organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE FINANCEMENT								
- Emprunts obligataires								
- Autres dettes de financement								
Sous-total								
DES AUTRES PASSIFS CIRCULANTS								
- Dettes pour dépôts des réassureurs	272 388 118,96	236 977 663,50	35 410 455,46					
- Cessionnaires et comptes rattachés créditeurs	143 418 120,24	113 300 314,99	30 117 805,25					
- Assurés, Intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés	336 012 229,35	123 154 192,76	212 858 036,59					
- Personnel	36 770 255,59		36 770 255,59					
- Organismes sociaux	11 316 367,51		11 316 367,51			11 316 367,51		
- Etat	227 160 138,16		227 160 138,16			227 160 138,16		
- Comptes d'associés	16 200,00		16 200,00					
- Autres créanciers *	685 559 164,27	298 371 801,39	387 187 362,88			13 120 658,15		
- Compte de régularisation-passif	25 278 246,22	20 966 253,16	4 311 993,06					
Sous-total	1 737 918 840,30	792 770 225,79	945 148 614,51			251 597 163,82		
TOTAL	1 737 918 840,30	792 770 225,79	945 148 614,51			251 597 163,82		

* Nos factures sont réglées à la réception de la prestation : dépôt des bons de livraison et des fiches d'intervention.

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT BAIL

Exercice clos le : 31/12/2018

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
• Avals et cautions	28 309 026,19	30 059 684,73
• Valeurs remises aux cédantes		
• Autres engagements donnés		
TOTAL (1)	28 309 026,19	30 059 684,73
(1) dont engagements à l'égard d'entreprises liées		
ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
• Avals et cautions		
• Valeurs remises par les réassureurs		
• Autres engagements reçus		
TOTAL (1)		

TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES Tableau I - Sûretés réelles données

Au 31/12/2018

TIERS DEBITEURS OU TIERS CREDITEURS POUR LES SURETES REELLES DONNEES	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
NEANT					

Tableau II - Sûretés réelles reçues

Au 31/12/2018

TIERS DEBITEURS OU TIERS CREDITEURS POUR LES SURETES REELLES RECUES	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (3)	Valeur réelle de la sûreté reçue à la date de clôture (4)
Pret Hypothecaire	1 913 000,00	2			352 434,28
BIDAOUI ZHOR	143 866,42	2			143 866,42
RIAD MAATI	115 429,34	2			115 429,34

(1) Gage = 1 : Hypothèque = 2 : Nantissement = 3 : Warrant = 4 : Autres = 5 (à préciser)

(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues).

(4) Préciser la valeur estimée ou convenue entre les parties.

PROJET DE RÉSOLUTIONS SOUMISES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31.12.2018

Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31.12.2018, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion du conseil et les comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2018, tels qu'ils ont été présentés, faisant ressortir un bénéfice net comptable de 402 971 111,08 Dirhams.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumés dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour l'accomplissement de leur mandat au titre de l'exercice clos le 31.12.2018.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du conseil d'administration, d'affecter ainsi qu'il suit le résultat de l'exercice clos le 31.12.2018 se traduisant par un bénéfice net comptable de 402 971 111,08 Dirhams :

Bénéfice net	402 971 111,08 DH
Réserve légale	Néant
Report à nouveau antérieur	4 294 900,51 DH
Bénéfice distribuable	407 266 011,59 DH
Dividende statutaire (6 DH par action)	24 701 244,00 DH
Réserve générale	238 000 000,00 DH
Superdividende	139 973 716,00 DH
Solde à affecter au report à nouveau	4 591 051,59 DH

L'Assemblée Générale décide donc sur proposition du conseil d'administration, la mise en distribution d'un dividende global de 164 674 960.00 DH représentant un dividende de 40 DH par action et d'affecter au compte Report à Nouveau, le solde non distribué, soit 4 591 051.59 DH.

Ce dividende de 40 DH par action sera mis en paiement conformément à la réglementation des assurances et la réglementation régissant les sociétés faisant appel public à l'épargne, à partir du mois de juin 2019.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes, telle que modifiée par la loi 20-05, prend acte des conclusions de ce rapport et approuve individuellement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration du 25 février 2019, décide d'attribuer au Conseil d'Administration une somme globale et forfaitaire de 500 000 (cinq cent mille) dirhams, au titre de jetons de présence.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que le mandat du commissaire aux comptes, à savoir la société « COOPERS AUDIT » représentée par Monsieur Abdelaziz ALMECHATT vient à expiration, décide de le renouveler pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2021.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir constaté que le mandat du commissaire aux comptes, à savoir la société « DELOITTE AUDIT » représentée par Monsieur Fawzi BRITEL vient à expiration, décide de le remplacer et nomme, **sous réserve de l'approbation de l'ACAPS en vertu de l'article 172-1 de la loi 17-99 portant Code des Assurances**, en qualité de commissaire aux comptes, le Cabinet « ERNST & YOUNG » représentée par Monsieur **Abdeslam BERRADA** pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2021.

La Fonction de commissaire aux comptes au nom du Cabinet « ERNST & YOUNG » a été acceptée par son représentant.

Septième résolution

L'Assemblée Générale constate la démission de Monsieur Mohamed ELALAMY de son mandat d'administrateur de la société depuis le 07 novembre 2018, et ratifie la nomination de la société Sanam Holding représentée par Monsieur Ismail FARIH, en qualité d'administrateur de la Société pour la durée restante à courir du mandat de Monsieur Mohamed ELALAMY, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2019.

Huitième résolution

En conséquence de l'adoption de la septième résolution, l'Assemblée Générale constate que le conseil d'administration de la société est désormais composé des membres suivants :

Monsieur Saïd ALJ, Président du Conseil ;

La société SAHAM SA, représentée par Monsieur Raymond FARHAT ;

La société SAHAM FINANCES, représentée par Monsieur Emmanuel BRULE ;

La société Sanam HOLDING, représentée par Monsieur Ismail FARIH ;

Madame Nadia FETTAH ;

Monsieur Kofi BUCKNOR ;

Madame Margaret Mercer DAWES ;

Monsieur John MELVILLE ;

Monsieur Mohamed BERRADA ;

Monsieur Raymond FARHAT.

Neuvième résolution

L'assemblée générale, statuant en la forme ordinaire, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités qui seront nécessaires.

Le Conseil d'Administration

BILAN CONSOLIDÉ IFRS

Exercice clos le : 31/12/2018

ACTIF	2018/12	2017/12
Ecart d'acquisition	1 224 540	1 388 156
Valeurs des portefeuilles de contrat des sociétés d'assurance acquis		
Autres immobilisations incorporelles	206 773	171 435
ACTIFS INCORPORELS	1 431 313	1 559 591
Immobiliers de placement	1 206 981	1 449 907
Placements financiers	10 583 382	10 593 634
PLACEMENTS	11 790 363	12 043 541
INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES OU CO-ENTREPRISES	119 761	117 300
CRÉANCES DES SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT		1 264 531
PART DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS	950 416	1 087 971
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	532 389	659 259
Participation aux bénéfices différés actif	130 086	22 051
Impôts différés actif	184 529	112 445
Stocks	1 904 152	1 708 930
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	1 573 576	1 526 372
Créances d'impôts exigibles	430 610	420 779
Autres créances	917 103	913 352
AUTRES ACTIFS	5 672 445	5 363 188
ACTIFS DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES OU ABANDONNÉES		
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	293 478	179 051
TOTAL ACTIF	20 257 776	21 615 173
PASSIF	2018/12	2017/12
Capital	411 687	411 687
Primes d'émission et de fusion	1 169 922	1 169 922
Réserves consolidées	2 277 712	2 080 716
Ecart de conversion		
Résultat net-part du groupe	405 190	563 869
CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE	4 264 511	4 226 195
INTÉRÊTS NON ASSORTIS DE CONTRÔLE	69	98 521
CAPITAUX PROPRES	4 264 579	4 324 715
Provisions pour risques et charges	91 252	101 573
Dettes de financement	32 859	654 306
PASSIFS À LONG TERME	124 111	755 879
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurances	13 101 894	12 442 508
Passifs techniques relatifs à des contrats d'investissements		
Participation aux bénéfices différés passif	110 948	99 238
PASSIFS TECHNIQUES DES COMPAGNIES D'ASSURANCE	13 212 842	12 541 746
Impôts différés passif	679 768	750 839
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	741 928	740 619
Dettes d'impôts exigible et autres dettes d'impôts	270 119	308 532
Autres dettes	776 220	949 706
AUTRES PASSIFS	2 468 035	2 749 696
DETTES DES SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT		1 017 876
DETTES FINANCIÈRES À COURT TERME	188 209	225 261
PASSIFS DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES OU ABANDONNÉES		
TOTAL PASSIF	20 257 776	21 615 173

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ IFRS

Exercice clos le : 31/12/2018

	2018/12	2017/12
Primes émises	5 223 205	4 846 037
Variation des primes non acquises	-39 876	-4 607
PRIMES ACQUISES	5 183 329	4 841 430
AUTRES PRODUITS HORS ACTIVITÉ D'ASSURANCE	293 993	337 612
Résultat des placements	689 620	637 588
Produits sur les placements	751 301	932 211
Charges sur les placements	-61 681	-294 623
Variation des dépréciations sur placements	-114 982	-85 132
Reprises des dépréciations sur les placements	41 602	38 859
Dotations des dépréciations sur les placements	-156 584	-123 991
RÉSULTAT NET DE PLACEMENT	574 638	552 456
CHARGES TECHNIQUES DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE	-3 881 983	-3 505 079
RÉSULTAT NET DES CESSIONS EN RÉASSURANCE	-199 417	-176 226
FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS	-523 150	-475 966
AMORTISSEMENTS DE LA VALEUR DE PORTEFEUILLE		
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-659 203	-712 386
Charges nettes d'exploitation	-210 807	-312 279
Charges salariales	-338 339	-303 180
Reprises des amortissements et dépréciations	36 674	33 792
Dotations des amortissements et dépréciations	-146 731	-130 719
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS	-60 755	-20 586
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	727 452	841 255
RÉSULTAT NET DE CHANGE	155	139
CHARGES DE FINANCEMENT	-187 932	-58 162
QUOTE PART DANS LES RÉSULTATS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES OU CO-ENTREPRISES	12 961	12404
DÉPRÉCIATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION		
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES		
compte de liaison doit être égal à zero en global		
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	-139 588	-221 560
Résultat net de l'ensemble consolidé	413 048	574 076
Intérêts minoritaires	-7 391	-10 206
Résultat net part du Groupe	405 190	563 869

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ – IFRS

Exercice clos le : 31/12/2018

	2018/12	2017/12
Résultat courant avant impôt	552 636	795 636
Ajustements		
Dotations et reprises aux amortissements et aux provisions	198 919	179 615
Variation nette des provisions techniques	831 459	689 574
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-12 961	-12 404
Corrections des éléments inclus dans le résultat sans impact sur les flux de trésorerie	1 017 417	856 785
Plus ou moins values nettes sur cessions	-390 811	-329 435
Charges liées aux dettes de financement	47 395	44 868
Reclassement des opérations de financement et d'investissement	-343 416	-284 567
Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	103 902	43 882
Variation des créances et dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance	-848 754	-164 495
Variation des autres actifs et passifs	8 845	-129 451
Charge d'impôt exigible de l'exercice	-191 818	-207 179
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	10 500	8 750
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	309 312	919 361
Acquisitions de filiales et co-entreprises, nettes de la trésorerie acquise		-104 790
Cessions de titres de participations consolidés nette de la trésorerie cédée	-4 785	0
Incidence des autres flux liés aux opérations d'investissements		17 086
Total flux de trésorerie liés aux variations de périmètre	-4 785	-87 704
Cessions et remboursement des obligations		
Cessions des actions et des opcv	374 117	471 607
Cessions des immeubles	877	0
Total flux de trésorerie liés aux cessions et remboursements d'actifs financiers	374 994	471 607
Acquisitions des obligations	-1	519
Acquisitions des actions et des opcv	-291 530	-68 499
Acquisition des immeubles	-6 568	-147 494
Total flux de trésorerie liés aux acquisitions d'actifs financiers	-298 099	-215 474
Cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	1 175	0
Acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	-113 947	-159 836
Total flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	-112 772	-159 836
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	-40 662	8 593
Dividendes payés	-175 889	-175 889
Total flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires	-175 889	-175 889
Variation nettes des dépôts à terme, des autres prêts et cautionnements	285 033	-785 200
Total variation nette des dépôts à terme, des autres prêts et cautionnements	285 033	-785 200
Trésorerie générée par les émissions de dettes financières	-236	-2 122
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes financières	-812 446	-9 820
Intérêts payés sur dettes de financement	-47 395	-44 868
Variation nette des comptes courants	654 494	94 083
Total flux de trésorerie liés au financement du groupe	-205 583	37 273
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-96 439	-923 816
Incidence des changements de principes comptables		20 740
Variation de la trésorerie	151 479	24 878
Trésorerie d'ouverture	-46 210	-71 088
Trésorerie de clôture	105 269	-46 210
Variation de la trésorerie	151 479	24 878

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercice clos le : 31/12/2018

	2018/12	2017/12
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	413 049	574 076
Produits nets comptabilisés directement en capitaux Propres et recyclables en résultat	-153 318	254 831
Variation de juste valeur sur actifs disponibles à la vente (nette de participation aux bénéfices)	-243 362	404 493
Variation des écarts de conversion		
Impôt sur les autres éléments recyclables du résultat global	90 044	-149 662
Produits nets comptabilisés directement en capitaux Propres et non recyclables en résultat		
Variation des réserves de réévaluation		
Profits et pertes de conversion		
Impôt sur les autres éléments non recyclables du résultat global		
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL	259 731	828 907
Part du Groupe	252 340	818 700
Part des minoritaires	7 391	10 206

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS – IFRS

Exercice clos le : 31/12/2018

	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Résultat consolidé part du groupe	Réserves de conversion	Capitaux propres part groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
Situation à l'ouverture de l'exercice 2017/12	411 687	1 169 922	1 710 786	317 881		3 610 276	100 682	3 710 958
Affectation du résultat en réserves à l'ouverture			317 881	-317 881		-	-	
Résultat de la période				563 869		563 869	10 206	574 076
Produits et charges inscrits directement en capitaux propres			254 831		0	254 831	0	254 831
Résultat global de l'année			254 831	563 869	0	818 700	10 206	828 907
Variation du capital de l'entreprise consolidante						0	-	0
Effet de variation du périmètre			-219 346	0		-219 346	-1 008	-220 354
Dividendes versés			-164 548			-164 548	-11 341	-175 889
Effet des changements de méthodes comptables			66 430			66 430	-44	66 386
Autres impacts	0		114 682	0		114 682	25	114 707
Clôture de l'exercice 2017/12	411 687	1 169 922	2 080 716	563 869	0	4 226 195	98 521	4 324 715
Situation à l'ouverture de l'exercice 2018/12	411 687	1 169 922	2 080 716	563 869		4 226 195	98 521	4 324 715
Affectation du résultat en réserves à l'ouverture			563 869	-563 869		-	-	
Résultat de la période				405 658		405 658	7 391	413 049
Produits et charges inscrits directement en capitaux propres			-153 318			-153 318	0	-153 318
Résultat global de l'année			-153 318	405 658		252 340	7 391	259 731
Variation du capital de l'entreprise consolidante						0	-	0
Effet de variation du périmètre			-442 706	-468		-443 174	-94 674	-537 848
Dividendes versés			-164 675			-164 675	-11 214	-175 889
Effet des changements de méthodes comptables			0			0		0
Autres impacts	0		393 826	0		393 826	45	393 871
Clôture de l'exercice 2018/12	411 687	1 169 922	2 277 712	405 190		4 264 511	69	4 264 579

COMPTES CONSOLIDÉS EN NORMES IAS/IFRS

SAHAM ASSURANCE AU 31 DÉCEMBRE 2018

Lecture des agrégats majeurs

Chiffre d'affaires :

SAHAM Assurance a enregistré une croissance de 6,43 % en termes de chiffre d'affaires pour s'établir à 5 517 MDH. Cette performance provient essentiellement de l'enregistrement d'une nette amélioration sur la branche Non vie de + 8,01% pour un montant de 321 MDH, et de la croissance de la branche vie de +1,01% soit un montant de 11 MDH.

Résultat net part du Groupe :

Le résultat net part du groupe a enregistré une diminution de -28,15 % passant de 563,8 MDH au 31 Décembre 2017 à 405,1 MDH au 31 Décembre 2018.

Consolidation des fonds propres :

Renforcement des fonds propres et réalisation d'un résultat net part du groupe de l'ordre de 405,1 MDH.

EXTRAIT DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1: PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

1.1 Informations générales et faits marquants de l'exercice 2018

1.1.1 Informations générales

- Compagnie marocaine d'assurance et filiale de SAHAM Group, la société SAHAM Assurance est cotée sur le marché principal de la bourse de Casablanca depuis 2010,
- Le siège social de la société SAHAM Assurance est situé au 216, bd Mohamed ZERKTOUNI 20000 Casablanca.

1.1.2 Faits marquants de l'exercice

- Les états financiers consolidés et les notes y afférentes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 25 Février 2019.

1.2 Principes de préparation des comptes consolidés

Les sociétés du groupe SAHAM Assurance sont consolidées sur la base des états de synthèse arrêtés au 31 Décembre 2018.

1.2.1 Contexte de l'élaboration des états financiers consolidés au 31 Décembre 2018 et au 31 Décembre 2017

En application des dispositions de la circulaire n°06/05 de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux AMMC relative à la publication et à la diffusion d'informations financières par les personnes morales faisant appel public à l'épargne, les états financiers consolidés de SAHAM Assurance au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 ont été établis selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) applicables au 31 décembre 2014 telles qu'adoptées dans l'Union Européenne (UE). Pour les besoins de comparaison, les états financiers 2018 reprennent les éléments de 2017.

L'ensemble des nouvelles normes, interprétations ou amendements publiés par l'IASB et d'application obligatoire dans l'Union Européenne dès le 1er janvier 2013, ont été appliqués.

1.2.2 Conformité aux normes comptables

Les états financiers consolidés de SAHAM Assurance ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) adoptées dans l'UE (Union européenne) et obligatoires au 31 décembre 2014 et qui ne présentent, dans les états financiers présentés, aucune différence avec les normes comptables publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board).

1.3 Principes et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés regroupent les états financiers de SAHAM Assurance et de ses filiales significatives. Les filiales désignent les entreprises pour lesquelles SAHAM Assurance, a directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les activités pertinentes afin de pouvoir tirer des avantages de ces activités (« contrôle »).

Une filiale est significative dès lors qu'elle dépasse trois des quatre seuils suivants :

- Total actif : 0,5 %
- Capitaux propres : 0,5 %
- Résultat : 1 %
- Chiffre d'affaires : 0,5 %

En plus, de ces critères quantitatifs, il est retenu un critère subjectif lié à la notion d'investissement stratégique ou non pour SAHAM Assurance. De ce fait, même si une société ne dépasse pas trois des quatre seuils de signification, elle peut être intégrée dans le périmètre de consolidation car jugée comme activité stratégique.

Les sociétés sur lesquelles SAHAM Assurance exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires ou une influence notable sont consolidées suivant la méthode de la mise en équivalence. Les pertes de valeur additionnelles sont seulement comptabilisées quand SAHAM Assurance a une obligation de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise.

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle SAHAM Assurance en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes. Lorsque la date de clôture des états financiers des filiales est différente de la date de clôture de la société mère, des ajustements sont effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère. La différence entre les dates ne doit pas être supérieure à trois mois.

1.4 Règles et méthodes d'évaluation

1.4.1 Contrats émis par la compagnie

1.4.1.1. Classification et mode de comptabilisation

Il existe deux catégories de contrats émis par SAHAM Assurance :

- Les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire qui relèvent de la norme IFRS 4 ;
- Les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire, qui relèvent de la norme IAS 39.

(a) Contrats d'assurance

Un contrat d'assurance est un contrat selon lequel une partie, l'assureur, accepte un risque d'assurance significatif d'une autre partie, le titulaire de la police, en convenant d'indemniser le titulaire de la police si un événement futur incertain spécifié, l'événement assuré, affecte de façon défavorable le titulaire de la police. Un risque d'assurance est un risque, autre que le risque financier, transféré du titulaire d'un contrat à l'émetteur. Ce risque est significatif dès

lors qu'un événement assuré peut obliger un assureur à payer des prestations complémentaires significatives quel que soit le scénario, à l'exception des scénarios qui manquent de substance commerciale.

Les pratiques comptables existantes relatives aux contrats relevant de la norme IFRS 4 continuent à être appliquées, à l'exception des provisions d'égalesisation telles que définies par la norme IFRS 4 et sous réserve que les provisions ainsi déterminées soient conformes au test d'adéquation des passifs prescrit par les normes internationales (voir note 1.4.1.2.d).

(b) Contrats financiers

Les contrats qui ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance telle que décrite précédemment, sont classés en contrats financiers.

Les contrats financiers se décomposent en deux catégories : les contrats financiers avec et sans participation aux bénéfices discrétionnaires.

Une clause de participation discrétionnaire est définie comme étant le droit contractuel détenu par un souscripteur de bénéficier d'un versement supplémentaire ou d'une autre prestation dont le montant ou l'échéance est entièrement ou partiellement à la discrétion de l'assureur et dont la valorisation est fondée soit sur la performance d'un ensemble de contrats ou d'un contrat déterminé, soit sur le profit ou la perte de l'assureur, d'un fonds ou de toute autre entité ayant émis le contrat, soit sur les rendements de placements réalisés et/ou latents d'un portefeuille spécifiés détenus par l'émetteur.

Les méthodes comptables relatives aux contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont identiques à celles des contrats d'assurance, décrites précédemment. Les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire sont traités conformément aux modalités d'évaluation, décrites dans la note 1.4.1.3

1.4.1.2. Classification et mode de comptabilisation

(a) Primes

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions et de ristournes, de la variation des primes à émettre et de la variation des primes à annuler.

Les primes émises ajustées de la variation des provisions pour primes non acquises, dont la définition est donnée ci-dessous, constituent les primes acquises.

(b) Charges des prestations des contrats

Les charges des prestations des contrats d'assurance comprennent essentiellement les prestations et frais payés et la variation des provisions de sinistres et des autres provisions techniques.

Les prestations et frais payés correspondent aux sinistres réglés nets des recours encaissés de l'exercice et aux versements périodiques de rentes. Ils incluent également les frais et commissions liés à la

gestion des sinistres et au règlement des prestations. Les charges des prestations des contrats d'assurance Vie et des contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire regroupent :

- L'ensemble des prestations dès lors qu'elles ont fait l'objet d'un règlement au bénéficiaire ;
- Les intérêts techniques et participations aux bénéfices pouvant être inclus dans ces prestations ;
- L'ensemble des frais supportés par la société d'assurance dans le cadre de la gestion et du règlement des prestations.

Elles comprennent également la participation aux bénéfices et la variation des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques.

(c) Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurances

Les provisions techniques relatives aux contrats d'assurance sont calculées conformément aux exigences réglementaires.

Provisions pour primes non acquises

Les provisions techniques pour primes non acquises correspondent à la part des primes qui se rapportent à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance du contrat. Elles sont calculées au prorata temporis.

Provisions pour sinistres à payer

Les provisions pour sinistres à payer représentent l'estimation, nette des recours à encaisser, du coût de l'ensemble des sinistres non réglés à la clôture de l'exercice, qu'ils aient été déclarés ou non. Elles incluent également un chargement pour frais de gestion.

En risque construction, hormis les provisions pour sinistres à payer (déclarés ou non encore déclarés), il est constitué, séparément pour les garanties décennales de responsabilité civile et pour les garanties décennales de dommages ouvrage, une provision pour sinistres non encore manifestés.

Les provisions sont appréciées en fonction de la nature des risques spécifiques couverts, notamment les risques agricoles et climatiques ainsi que ceux qui présentent un fort caractère de saisonnalité.

Provisions mathématiques

Les provisions mathématiques correspondent à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés en tenant compte des probabilités de réalisation de ces engagements. Les provisions mathématiques s'inscrivent au passif du bilan à leur valeur technique brute de réassurance et de frais d'acquisition reportés.

Aucune provision pour aléas financiers n'est constatée dès lors que les provisions mathématiques ont été constituées sur la base de taux d'actualisation au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation.

Provision pour participation aux bénéfices

La provision pour participation aux bénéfices se compose d'une provision pour participation aux bénéfices exigible et d'une provision pour participation aux bénéfices différée.

La provision pour participation aux bénéfices exigible comprend les montants identifiables, issus d'obligations réglementaires ou contractuelles, destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participation aux bénéfices et de ristournes, dans la mesure où ces montants n'ont pas été crédités au compte de l'assuré ou inclus dans le poste « Provisions techniques Vie ».

La provision pour participation aux bénéfices différée comprend :

- La provision pour participation aux bénéfices inconditionnelle, qui est enregistrée quand une différence est constatée entre les bases de calcul des droits futurs dans les comptes individuels et dans les comptes consolidés ;
- La provision pour participation conditionnelle, qui est relative à la différence de droits constatés entre les comptes individuels et les comptes consolidés et dont l'exigibilité dépend d'une décision de gestion ou de la réalisation d'un événement.

Au cas particulier du retraitement dans les comptes consolidés de la réserve de capitalisation, une provision pour participation aux bénéfices différée est déterminée lorsque les hypothèses de gestion Actif/Passif démontrent une reprise probable et durable du stock de réserve de capitalisation. SAHAM Assurance n'a pas constaté de participation aux bénéfices différée sur le retraitement de la réserve de capitalisation.

Application de la comptabilité reflet

Concernant les contrats dit participatifs, SAHAM Assurance a décidé d'appliquer la comptabilité reflet (« shadow accounting »), qui vise à répercuter sur la valeur des passifs d'assurance, des frais d'acquisition reportés et des immobilisations incorporelles liées aux contrats d'assurance, les effets de la prise en compte des plus et moins-values latentes des actifs financiers évalués en juste valeur.

La participation aux bénéfices différée qui résulte est comptabilisée en contrepartie de la réserve de réévaluation ou du résultat selon que la prise en compte de ces plus et moins-values aura été effectuée dans cette réserve ou au compte de résultat.

L'application de la comptabilité reflet est réalisée à partir d'un taux de participation aux bénéfices estimés et appliqué aux plus et moins-values latentes. Ce taux est obtenu à partir de l'application des conditions réglementaires et contractuelles du calcul de la participation aux bénéfices observé au cours des trois dernières années. Il convient toutefois de noter que cette estimation s'applique exclusivement aux plus et moins-values latentes afférentes à des actifs en représentation de provisions techniques relatives à des contrats incluant une clause de participation aux bénéfices discrétionnaire.

Autres provisions techniques

- Provisions mathématiques de rentes

Les provisions mathématiques de rentes représentent la valeur actuelle des engagements de l'entreprise en ce qui concerne les rentes et accessoires de rentes mis à sa charge.

- Provision globale de gestion

La provision de gestion est constituée lorsque pour une famille homogène de produits, les marges futures déterminées pour les besoins du calcul des frais d'acquisition reportés sont négatives.

(d) Test des suffisances des passifs

Un test d'adéquation des passifs visant à s'assurer que les passifs relevant de la norme IFRS 4 sont suffisants au regard des estimations actuelles de flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance est réalisé à chaque arrêté comptable. Les flux de trésorerie futurs résultant des contrats prennent en compte les garanties et options qui y sont attachées.

Le cas échéant, et pour les besoins de ce test, les passifs d'assurance sont diminués des coûts d'acquisition reportés et des valeurs de portefeuille constatées lors de regroupement d'entreprises ou de transferts de contrats s'y rapportant. En cas d'insuffisance, les pertes potentielles sont comptabilisées en intégralité en contrepartie du résultat. Ce test est effectué une fois par an et au niveau de chaque entité consolidée selon la méthode de Best Estimate.

1.4.1.3 Evaluation des contrats financiers relevant de la norme IAS 39

Les passifs relatifs à des contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaires doivent être comptabilisés selon le principe de la comptabilité de dépôt. Ainsi, les primes perçues et les prestations sont comptabilisées au bilan. Les chargements et les frais de gestion des contrats sont enregistrés au résultat. Les revenus non acquis sont étalés sur la durée estimée du contrat.

Cette catégorie inclut principalement des contrats en unités de compte et des contrats indexés qui ne répondent à la définition de contrats d'assurance et de contrats financiers avec participation discrétionnaire. Les engagements afférents à ces contrats sont évalués à la valeur vénale de l'unité de compte à l'inventaire.

Les coûts accessoires directement liés à la gestion des placements d'un contrat financier sont comptabilisés à l'actif s'ils peuvent être identifiés séparément et évalués de manière fiable et s'il est probable qu'ils seront recouverts. Cet actif qui correspond au droit contractuel acquis par SAHAM Assurance sur les bénéfices résultant de la gestion des placements et amorti sur la durée de cette gestion et de façon symétrique avec la comptabilisation du profit correspondant.

1.4.1.4 Opérations de réassurance

(a) Acceptations

Les acceptations en réassurance sont comptabilisées traitées par traité sans décalage sur la base d'une appréciation des affaires acceptées. Ces opérations sont classées selon les mêmes règles que celles qui sont décrites à propos des contrats d'assurance ou des contrats financiers dans la note 1.4.1.1. Classification. En l'absence d'informations suffisantes de la part de la cédante, des estimations sont effectuées.

Un dépôt actif est enregistré pour le montant de la contrepartie donnée aux cédants et rétrocédant.

(b) Cessions

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités et selon les mêmes règles que celles décrites dans la note 1.4.1.1 relative aux contrats d'assurance et aux contrats financiers. Un dépôt passif est enregistré pour le montant de la contrepartie reçue des cessionnaires et rétrocessionnaires.

COMPTES CONSOLIDÉS EN NORMES IAS/IFRS

SAHAM ASSURANCE AU 31 DÉCEMBRE 2018

NOTE 2 : PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation de SAHAM Assurance se présente comme suit entre le 31/12/2017 et le 31/12/2018 :

Entité	% de contrôle au 31 Décembre 2018	Méthode de consolidation au 31 Décembre 2018	% de contrôle au 31 décembre 2017	Méthode de consolidation au 31 décembre 2017
Saham Assurance	100%	IG	100%	IG
Saham Assistance	25%	MEE	25%	MEE
TasliF*	69,28%	IG	69,28%	IG
Saham Asset Management	100%	IG	100%	IG
Saham Hôtels	100%	IG	100%	IG
Luxor	100%	IG	100%	IG
Espace Développement	100%	IG	100%	IG
Ryad Partners	100%	IG	100%	IG
Tertia	100%	IG	100%	IG
Agdal Salé	100%	IG	100%	IG
Tamaris Garden	100%	IG	100%	IG
Errahma	100%	IG	100%	IG

IG : Intégration Globale ;
MEE : Mise En Equivalence

* L'entité TasliF a été déconsolidée du périmètre de Saham Assurance Maroc au 31/12/2018

NOTE 3 : NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

Primes émises et produits des autres activités

	2018/12			2017/12		
	Vie	Non Vie	Total	Vie	Non Vie	Total
Primes émises	1 044 943	4 178 262	5 223 205	1 023 254	3 822 783	4 846 037
Autres produits hors activité d'assurance	134 541	159 452	293 993	144 470	193 142	337 612
TOTAL	1 179 484	4 337 714	5 517 198	1 167 724	4 015 925	5 183 649

Produits nets de placement

	2018/12	2017/12
Revenus des immeubles	56 901	61 828
Revenus - Avances et avances en compte courant - entités immobilières	5 919	11 734
Revenus obligations	81 199	100 506
Surcote / décote obligations	-4 208	-4 593
Revenus instruments de capitaux propres	162 765	167 007
Revenus prêts aux assurés	5	26
Revenus des autres prêts	29 724	9 491
Revenus trésorerie et équivalents de trésorerie	188	130
Frais de gestion des placements	-34 189	-38 077
Plus values sur cession des Immeubles	877	
Plus value de cession - Instruments de capitaux propres	286 872	400 343
Plus values de cession - OPCVM	4 639	-178 932
Variation des dépréciations sur placements	-114 982	-85 132
+/- Value de consolidation	98 928	108 125
PRODUITS NETS DE PLACEMENTS	574 638	552 456

Charges nettes d'exploitation

	2018/12	2017/12
Achats de marchandises revendus	16 769	28 402
Consommation de matières et fournitures	8 220	6 167
Autres charges opérationnelles	-33 748	-36 371
Autres produits opérationnels	164 565	61 797
Charges externes	-293 575	-287 710
Impôts et taxes	-45 293	-39 989
Pertes sur créances irrécouvrables	-27 745	-44 575
CHARGES NETTES D'EXPLOITATION	-210 807	-312 279

Charges techniques des activités d'assurance

	2018/12			2017/12		
	Vie	Non vie	Total	Vie	Non vie	Total
Sinistres payés	-527 925	-2 735 759	-3 263 684	-501 553	-2 456 254	-2 957 807
Variation provisions mathématiques	-565 990	22 958	-543 032	-572 182	34 697	-537 485
Variation des provisions pour sinistres à payer	12 958	-125 091	-112 133	33 765	-74 524	-40 759
Variation des provisions pour frais de gestion de sinistres	6 200	-5 062	1 138	-2 635	-1 911	-4 546
Variation provisions pour participation aux bénéfices	18 357	0	18 357	24 524	0	24 524
Variation de la participation au bénéfices différée actif (par P&L)	17 371		17 371	13 401		13 401
Variations des autres provisions techniques	0	0	0	0	0	0
Variation de la provision pour capitalisation			0	0	0	0
Variation des provisions pour risques en cours			0	-2 407		-2 407
Variation des provisions d'exigibilité			0			
TOTAL	-1 039 029	-2 842 954	-3 881 983	-1 004 680	-2 500 399	-3 505 079

NOTE 4 : NOTE RELATIVE AU BILAN

Autres actifs incorporels

Autres immobilisations incorporelles	2018/12	2017/12
Autres Immobilisations incorporelles	431 081	405 497
TOTAL BRUT	431 081	405 497
Amortissement des Autres Immobilisations incorporelles	-224 308	-234 062
TOTAL AMORTISSEMENT	-224 308	-234 062
TOTAL NET	206 773	171 435

Immobilier de placement

IMMOBILIERS DE PLACEMENTS	2018/12	2017/12
Terrains	618 896	724 120
Constructions	919 757	1 015 813
Autres placements immobiliers	27 748	35 055
TOTAL BRUT	1 566 401	1 774 988
Dépréciation des terrains		
Amortissement des constructions	-359 420	-325 081
Amortissements des autres placements immobiliers	0	0
TOTAL AMORTISSEMENT / DÉPRÉCIATIONS	-359 420	-325 081
TOTAL NET	1 206 981	1 449 907

Impôts différés

IMPOTS DIFFERES ACTIF	2018/12	2017/12
Impôts sur les instruments financiers	101 385	21 399
Impôts sur les immeubles de placement	488	488
Impôts sur les déficits fiscaux et crédits d'impôts	10 189	9 219
Impôts sur les différences temporaires en social	0	1 855
Impôts sur les avantages au personnel	32 173	32 178
Impôts sur les immobilisations incorporelles	2 665	3 288
Impôts sur les immobilisations corporelles	1 775	123
Autres	35 854	43 895
TOTAL	184 529	112 445
IMPOTS DIFFERES PASSIF	2018/12	2017/12
Impôts sur les instruments financiers	222 902	319 486
Impôts sur les immeubles de placement	11 716	12 176
Impôts sur les immobilisations incorporelles	-395	4
Impôts sur les immobilisations corporelles	39 492	37 874
Autres	406 053	381 299
TRÉSORERIE NETTE	679 768	750 839

Créances relatives aux contrats d'assurance et de réassurance

VENTILATION PAR NATURE	2018/12			2017/12		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations d'assurance			0			0
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations d'acceptation			0			0
Primes acquise non émises	189 369		189 369	181 883		181 883
Comptes courants avec d'autres compagnies d'assurance	218 854		218 854	306 651		306 651
Créances sur des assurés	0	0	0	0	0	0
Créances sur des courtiers et agents généraux relatives à des opérations d'assurance directe ou d'acceptations	1 808 893	-643 540	1 165 353	1 645 868	-608 030	1 037 838
TOTAL	2 217 116	-643 540	1 573 576	2 134 402	-608 030	1 526 372

Dettes relatives aux contrats d'assurance et de réassurance

DETTES RELATIVES AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE PAR NATURE	2018/12	2017/12
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations d'assurance - crédit		
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations de réassurance (cession) - crédit	272 388	303 986
Comptes courants créditeur avec d'autres compagnies d'assurance	199 458	274 278
Dettes envers les assurés		
Dettes sur des courtiers et agents généraux relatives à des opérations d'assurance directe ou d'acceptations	270 082	162 355
TOTAL	741 928	740 619

NOTE 5 : NOTE RELATIVE À LA SITUATION FINANCIÈRE

Part des cessionnaires et récessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers

PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS D'ASSURANCE NON VIE	2018/12	2017/12
Provisions pour primes non acquises	60 126	61 261
Provisions pour sinistres à payer	483 751	581 856
Autres provisions techniques		
TOTAL	543 877	643 117
PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS D'ASSURANCE VIE	2018/12	2017/12
Provisions d'assurance vie	349 672	377 208
Provisions pour sinistres à payer	56 867	67 646
Provisions pour participations aux bénéfices		
Autres provisions techniques		
TOTAL	406 539	444 854
PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS DES CONTRATS FINANCIERS	2018/12	2017/12
TOTAL PART DES CESSIONNAIRES ET RÉCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS	950 416	1 087 971

Participation aux bénéfices différés

	2018/12			2017/12		
	PBDA	PBDP	Total	PBDA	PBDP	Total
Participation différée sur réévaluations d'actifs constatées par résultat	128 270	1 853	126 417	20 235	1 991	18 244
Participation différée sur réévaluations d'actifs constatées par capitaux propres	1 816	109 095	-107 279	1 816	97 247	-95 431
TOTAL	130 086	110 948	19 138	22 051	99 238	-77 187

Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2018/12	2017/12
Dettes financières à court terme	188 209	225 261
Disponibilité (Banque, CCP, caisse)	293 478	179 051
TRÉSORERIE NETTE	105 269	-46 210

COMPTES CONSOLIDÉS EN NORMES IAS/IFRS SAHAM ASSURANCE AU 31 DÉCEMBRE 2018

NOTE 6 : INFORMATION SECTORIELLE

Information sectorielle par secteur d'activité

	2018/12				2017/12			
	ASSURANCE	AUTRES ACTIVITÉS HORS ASSURANCE	ÉLIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL	ASSURANCE	AUTRES ACTIVITÉS HORS ASSURANCE	ÉLIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL
Chiffre d'affaires	5 223 205	321 364	-27 371	5 517 198	4 846 037	362 192	-24 580	5 183 649
Résultat d'exploitation	596 007	142 266	-10 821	727 452	681 012	156 248	3 995	841 255
Quote part dans les résultats des entreprises associées ou co-entreprises		12 961		12 961		12 404		12 404
Charge ou produit d'is	-121 642	-26 004	8 058	-139 588	-184 537	-37 525	502	-221 560
Résultat net	328 830	21 978	54 381	405 190	464 765	40 485	58 619	563 869
Capitaux propres	3 409 367	1 381 676	-526 464	4 264 579	3 409 417	721 791	193 507	4 324 715
Dettes de financements		32 859	0	32 859		608 257	-175	654 306
Placements	14 179 240	105 461	-2 494 338	11 790 363	13 959 017	210 888	-2 126 364	12 043 541
Amortissements d'actifs corporels et incorporels	-799 155	-273 999	-386 874	-1 460 028	-739 079	-363 916	-454 339	-1 557 334
Titres mis en équivalence		54 854	64 907	119 761		52 393	64 907	117 300
Acquisitions d'actifs non courants	71 489	40 281		111 770	87 151	72 685		159 836
TOTAL ACTIF	19 177 455	2 710 359	-1 630 038	20 257 776	19 290 466	4 286 644	-1 961 937	21 615 173

Information sectorielle par zone géographique

	2018/12						2017/12					
	MAROC	AFRIQUE HORS MAROC	MOYEN ORIENT	AUTRES	ÉLIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL	MAROC	AFRIQUE HORS MAROC	MOYEN ORIENT	AUTRES	ÉLIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL
Chiffre d'affaires	5 544 569				-27 371	5 517 198	5 208 229				-24 580	5 183 649
Résultat d'exploitation	738 273				-10 821	727 452	837 260				3 995	841 255
Quote part dans les résultats des entreprises associées ou co-entreprises	12 961					12 961	12 404					12 404
Charge ou produit d'is	-147 646				8 058	-139 588	-222 062				502	-221 560
Résultat net	350 808				54 381	405 190	505 250				58 619	563 869
Capitaux propres	4 791 043				-526 464	4 264 579	4 131 208				193 507	4 324 715
Dettes de financements	32 859				0	32 859	654 481				-175	654 306
Placements	14 284 701				-2 494 338	11 790 363	14 169 905				-2 126 364	12 043 541
Amortissements d'actifs corporels et incorporels	-1 073 154				-386 874	-1 460 028	-1 102 995				-454 339	-1 557 334
Titres mis en équivalence	54 854				64 907	119 761	52 393				64 907	117 300
Acquisitions d'actifs non courants	111 770					111 770	159 836					159 836
TOTAL ACTIF	21 887 814				-1 630 038	20 257 776	23 577 110				-1 961 937	21 615 173

Deloitte.

288, Boulevard Zerktouni
20 050 Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société
SAHAM ASSURANCE
216, Boulevard Zerktouni
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la compagnie Saham Assurance, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 4 160 246 324,80 MAD, dont un bénéfice net de 402 971 111,08 MAD.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

COOPERS AUDIT

83, Avenue Hassan II
20 000 Casablanca
Maroc

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la compagnie Saham Assurance au 31 décembre 2018, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

En application des dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par les lois 20-05 et 78-12, nous portons à votre connaissance qu'au cours de l'exercice, votre société a porté à plus de 10% sa participation dans le capital de la société SALAFIN dans le cadre de l'opération de fusion-absorption de la société Tasfil.

Casablanca, le 05 mars 2019

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT

Deloitte Audit
288, Boulevard Zerktouni
CASABLANCA -
Tél : 05 22 22 40 78 / 26 34 81
Fax : 05 22 22 40 78

Fawzi BRITEL
Associé

COOPERS AUDIT MAROC

COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social : 83 Avenue Hassan II
Casablanca
Tél : 05 22 22 41 90 - Fax : 05 22 27 47 31

Abdelaziz ALMECHATT
Associé

COMPTES CONSOLIDÉS EN NORMES IAS/IFRS SAHAM ASSURANCE AU 31 DÉCEMBRE 2018

Deloitte.

288, Boulevard Zerktouni
20 050 Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société
SAHAM ASSURANCE
216, Boulevard Zerktouni
Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés en normes IFRS ci-joints de SAHAM Assurance et de ses filiales (Groupe SAHAM Assurance) comprenant l'état de la situation financière au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultat consolidé, l'état de résultat global consolidé, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 4.264.579 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 413.048

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes IFRS. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

COOPERS AUDIT

83, Avenue Hassan II
20100 Casablanca
Maroc

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble SAHAM Assurance constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2018, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans les notes aux états financiers consolidés.

Casablanca, le 05 mars 2019

Les Commissaires aux Comptes

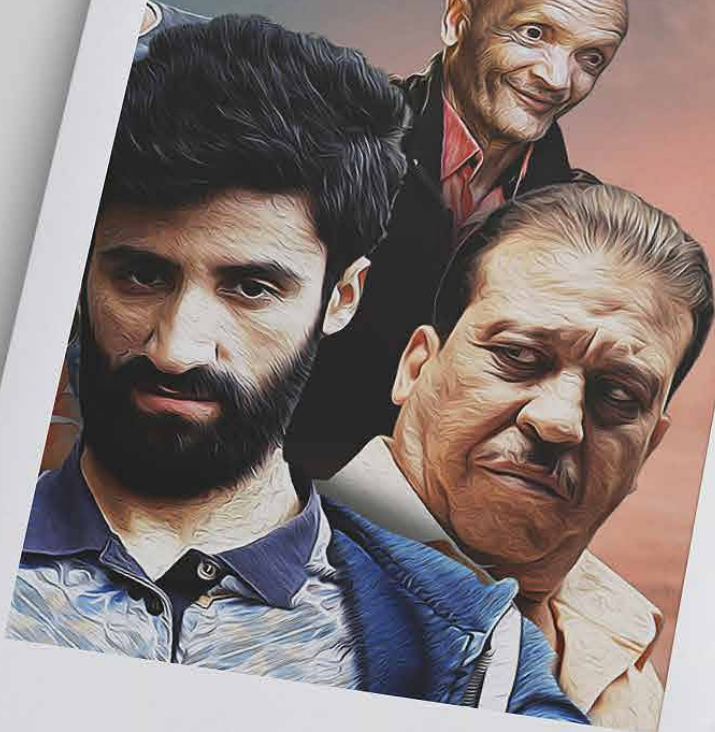
DELOITTE AUDIT

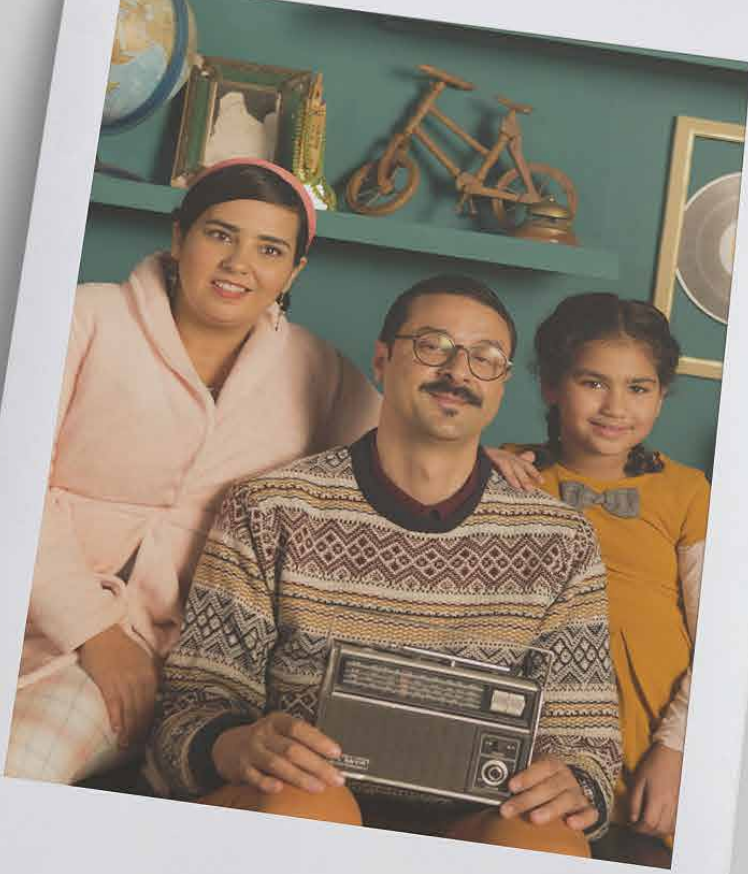
Fawzi BRITEL
Associé

 **Deloitte Audit**
288, Boulevard Zerktouni
- CASABLANCA -
Tél : 05 22 22 40 25/26/34/8
Fax : 05 22 22 40 78

COOPERS AUDIT MAROC

COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social 83 Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 7
Abdelaziz ALMECHATT
Associé







SAHAM
Assurance

member of  **Sanlam** group

SAHAM Assurance, Société anonyme d'assurances et de réassurance au capital social de 411.687.400 de DH.
Entreprise régie par la loi n°17-99 portant code des assurances, siège social : 216, Boulevard Zerktouni - 20 000 Casablanca Maroc
RC Casablanca : 22.341 | CNSS : 167.8541 | Taxe professionnelle : 355.11.249 | IF : 01084025 | ICE : 000230054000034 | Tél : 0522 43 56 00 | Fax : 0522 20 60 81